

KOHLER®

Manuel d'utilisation et d'entretien
(Notice originale)



Instruction and maintenance manual
(Translation of the original note)

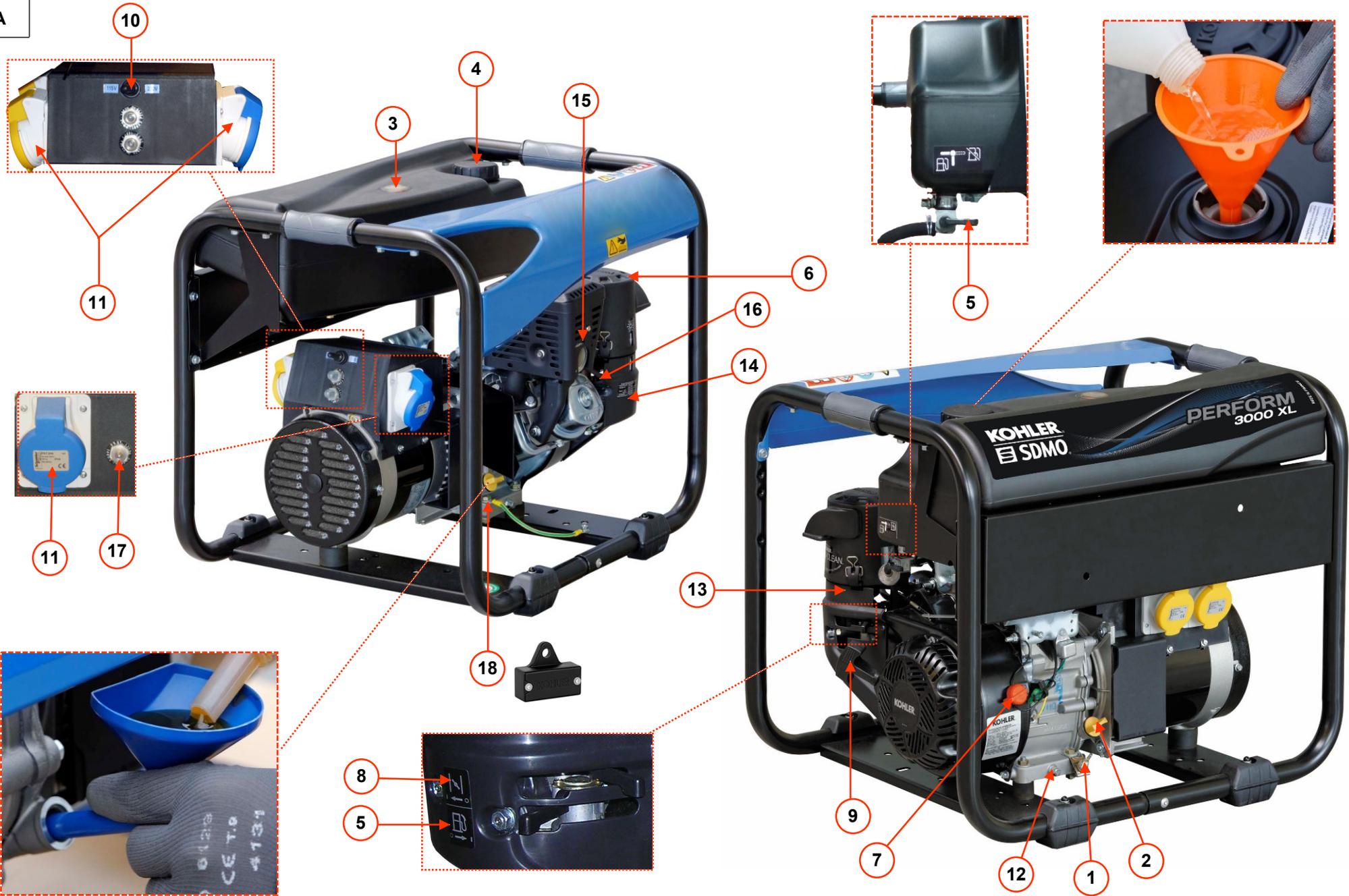
PERFORM 3000 XL TB UK C5



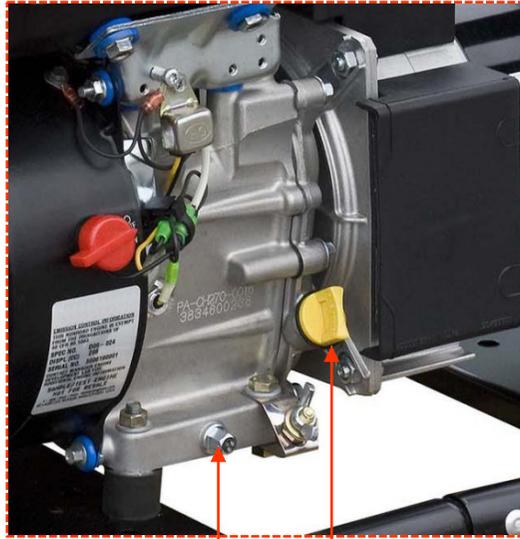
33522201001_5_1

09/2023

A



B

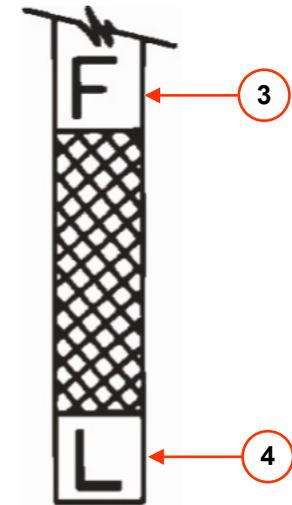


5

1



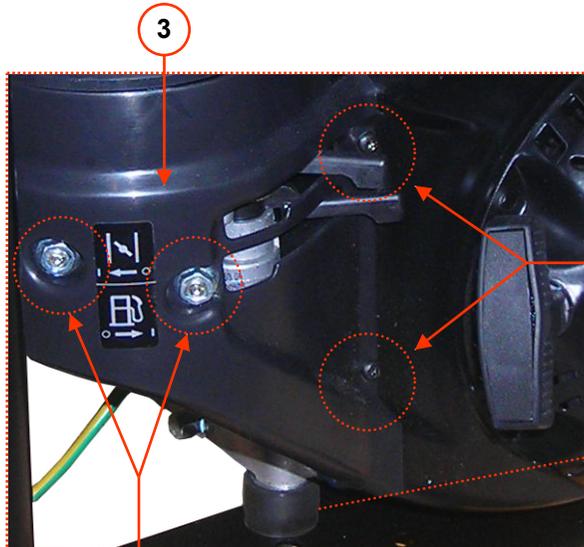
2



3

4

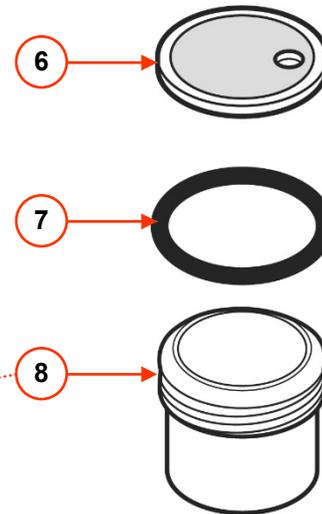
C



3

4

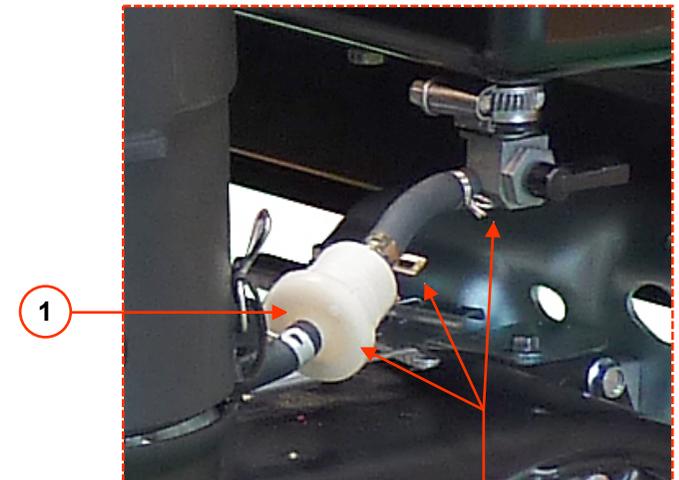
5



6

7

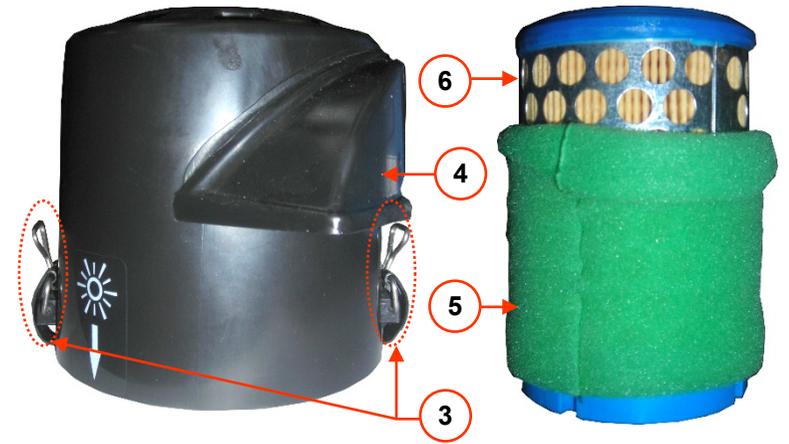
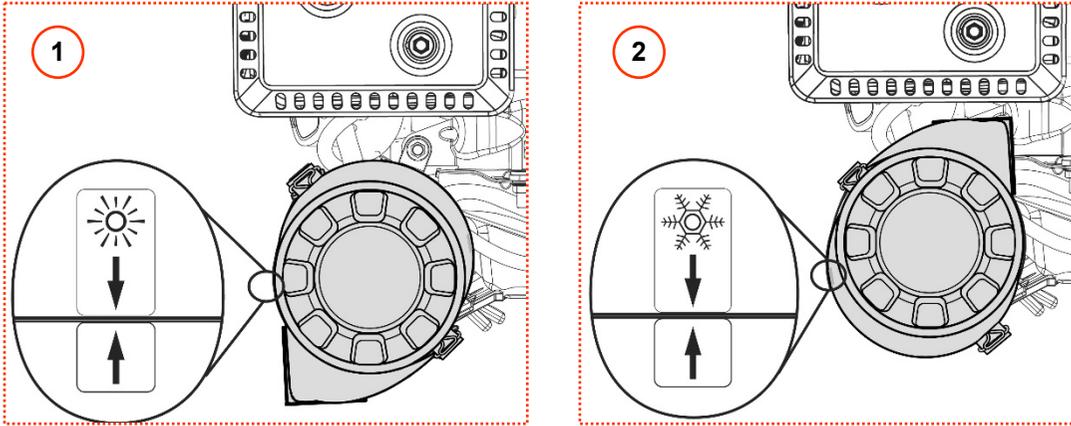
8



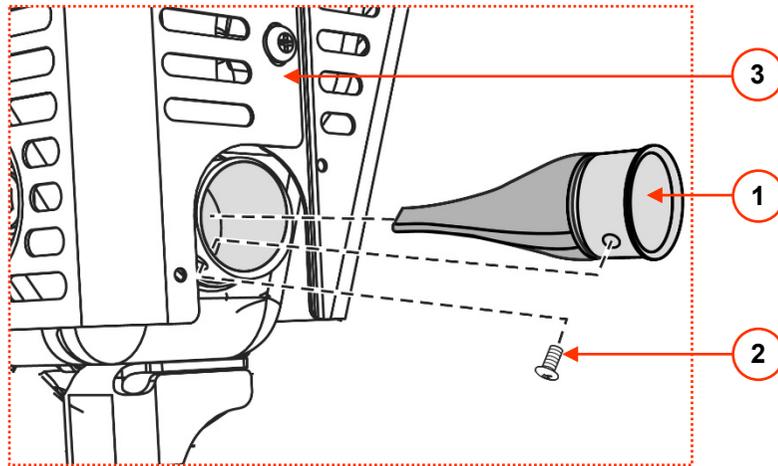
1

2

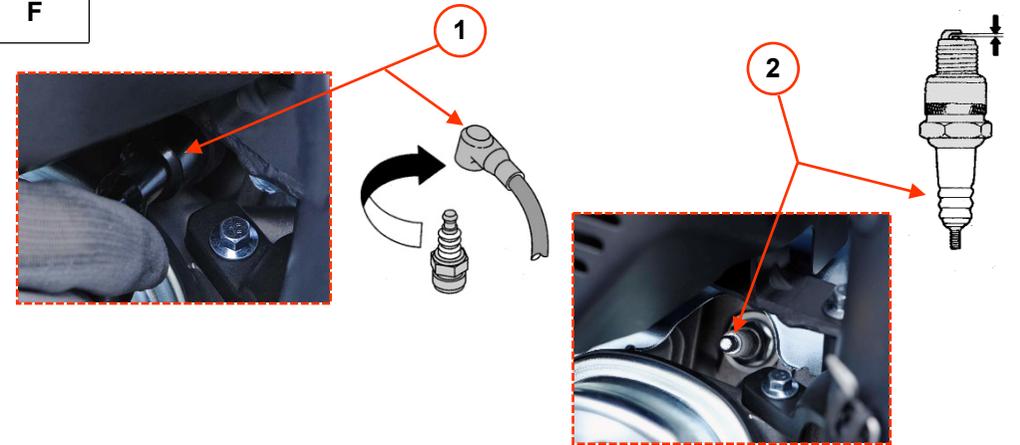
D



E



F



www.portable.kohlerpower.com

KOHLER®

270 Rue de Kerervern, 29490 Guipavas/
29801 BREST CEDEX 9 France
www.kohler-sdmo.com

SOMMAIRE

Chapitre 1. Préambule
 Chapitre 2. Consignes et règles de sécurité (protection des personnes)
 Chapitre 3. Prise en main du groupe électrogène
 Chapitre 4. Utilisation du groupe électrogène
 Chapitre 5. Entretien du groupe électrogène

Chapitre 6. Transport et stockage du groupe électrogène
 Chapitre 7. Résolution de pannes mineures
 Chapitre 8. Spécifications techniques
 Chapitre 9. Clauses de garantie

Chapitre 1. Préambule

ATTENTION	Dommages matériels Avant toute utilisation, lire attentivement ce manuel et les consignes de sécurité également fournies. Les conserver durant toute la vie de l'appareil et respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien qui y sont données.
	

Les informations contenues dans ce manuel sont issues des données techniques disponibles au moment de l'impression (les photos représentées dans ce manuel n'ayant aucune valeur contractuelle). Dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de nos produits, ces données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Nous fournissons, sur simple demande via notre site internet, nos notices originales en français.

Dans ce manuel, les dangers sont représentés par les deux symboles suivants :

 DANGER	RISQUE POUR LA SANTÉ DES PERSONNES EXPOSÉES DANGER DE MORT (si approprié) Indique un danger imminent qui peut provoquer un décès ou une blessure grave. Le non-respect de la consigne indiquée peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.
[Pictogramme(s) approprié(s)]	

ATTENTION	Dommages matériels [Équipement à risque] Indique une situation à risque. Le non-respect de la consigne indiquée peut entraîner des blessures légères sur les personnes exposées ou des dommages matériels.
	

Chapitre 2. Consignes et règles de sécurité (protection des personnes)

Les consignes et règles de sécurité sont à lire attentivement et à respecter impérativement pour ne pas mettre en danger la vie ou la santé des personnes. En cas de doute sur la compréhension de ces consignes, faire appel à l'agent le plus proche. Ce manuel d'utilisation est à conserver durant toute la durée de vie du produit.

2.1 Signification des pictogrammes présents sur le groupe électrogène

Des autocollants sont placés sur le matériel à des endroits visibles pour attirer l'attention des opérateurs d'exploitation ou de maintenance sur les dangers potentiels et expliquer comment les éviter. Pour en faciliter la reconnaissance et la compréhension, ces pictogrammes sont rappelés dans ce manuel. Remplacer tout autocollant manquant ou abîmé.

 DANGER	 DANGER : risque d'électrocution	 TERRE	 DANGER : risque de brûlure	 Avant tout démarrage, vérifier le niveau d'huile.
   			DANGER : 1 - Se reporter à la documentation livrée avec l'appareil. 2 - Émission de gaz d'échappement toxique. Ne pas utiliser dans un espace clos ou mal ventilé. 3 - Arrêter l'appareil avant d'effectuer le remplissage en carburant.	

2.2 Consignes générales

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser l'appareil sans avoir auparavant donné les instructions nécessaires. Tenir éloignés les enfants de l'appareil et ne jamais laisser un enfant toucher l'appareil même à l'arrêt. Éviter de faire fonctionner l'appareil en présence d'animaux (peur, énervement, etc.). Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des appareils. Ne pas utiliser le produit pour faire fonctionner des consommateurs médicaux de maintiens en vie. Les gaz d'échappement, le carburant et l'huile, ou le liquide de refroidissement (si utilisé), sont des produits toxiques, prendre toutes les mesures de protection nécessaires.

2.3 Consignes pour la protection de l'environnement

Vidanger l'huile moteur dans un réceptacle prévu à cet effet : ne jamais vidanger ou jeter l'huile moteur sur le sol.
Dans la mesure du possible, éviter la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions (amplification du volume).
En cas d'utilisation de l'appareil dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux et si le silencieux d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles, débroussailler une zone assez large et faire très attention à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie. Lorsque l'appareil est hors d'usage (fin de vie du produit), l'amener à un point de collecte de déchets.

2.4 Risques liés aux gaz d'échappement

 DANGER	RISQUE D'INTOXICATION DANGER DE MORT
	L'oxyde de carbone présent dans les gaz d'échappement peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire. Toujours utiliser l'appareil dans un endroit bien ventilé où les gaz ne pourront pas s'accumuler.

Par mesure de sécurité et pour le bon fonctionnement de l'appareil, une bonne ventilation ainsi qu'une évacuation complète des gaz d'échappement est indispensable. Durant son fonctionnement, le moteur consomme de l'oxygène et rejette du monoxyde de carbone: une absence de renouvellement d'air ou d'évacuation des gaz d'échappement peut provoquer des dommages matériels importants, et des malaises ou la mort chez les personnes exposées. Si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, évacuer impérativement la totalité des gaz d'échappement à l'extérieur et prévoir une ventilation appropriée de manière à ce que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés.

2.5 Risques d'incendie

 DANGER	RISQUE D'INCENDIE DANGER DE MORT
	Ne jamais faire fonctionner l'appareil dans des milieux contenant des produits explosifs (risques d'étincelles). Éloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, etc.) lors du fonctionnement de l'appareil. Ne jamais recouvrir l'appareil d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt : toujours attendre que le moteur refroidisse (minimum 30 min).

2.6 Risques de brûlures

ATTENTION	
	Avant toute intervention, attendre le refroidissement de l'appareil (au minimum 30 minutes).

Durant le fonctionnement et juste après l'arrêt, l'huile chaude, le moteur et le silencieux d'échappement peuvent occasionner des brûlures en cas de contact.

2.7 Risques d'interférences magnétiques

 DANGER	RISQUE DE MALAISE : PORTEURS D'UN STIMULATEUR CARDIAQUE DANGER DE MORT
	Les champs électromagnétiques générés lors du fonctionnement du groupe électrogène pourraient affecter les stimulateurs cardiaques. Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire le décès des personnes exposées.

Avant toute opération sur le groupe électrogène, consulter un médecin pour avoir un avis médical.

2.8 Risques d'électrocution

 DANGER	RISQUE D'ÉLECTROCUTION DANGER DE MORT
	Les appareils débitent du courant électrique lors de leur utilisation, se conformer aux législations en vigueur et aux préconisations d'installation et d'utilisation énoncées dans ce manuel. En cas de doute sur l'installation, faire appel à l'agent le plus proche. Ne pas connecter l'appareil directement à d'autres sources de puissance (réseau de distribution public par exemple); installer un inverseur de sources. Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées. Ne jamais manipuler un appareil les mains ou les pieds humides. Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé.

2.8.1 Installation temporaire ou semi-temporaire (chantier, spectacle, activité foraine, etc.)

- A - Si l'appareil n'est pas équipé, à la livraison, d'un dispositif de protection différentielle intégré (version standard avec neutre isolé de la borne de mise à la terre de l'appareil) :
- Utiliser un dispositif différentiel calibré à 30 mA au départ de chaque prise électrique de l'appareil (placer chaque dispositif à moins d'1 mètre de l'appareil en le protégeant des intempéries).
 - Dans le cas de l'utilisation occasionnelle d'un ou plusieurs équipements mobiles ou portatifs, la mise à la terre de l'appareil n'est pas nécessaire.
- B - Si l'appareil est équipé, à la livraison, d'un dispositif de protection différentielle intégré (version avec neutre alternateur connecté à la borne de mise à la terre de l'appareil – pour une utilisation en schéma TN ou TT) :
- Raccorder l'appareil à la terre : fixer un fil de cuivre de 10 mm² à la borne de mise à la terre de l'appareil (A1) et à un piquet de terre en acier galvanisé enfoncé de 1 mètre dans le sol.

2.8.2 Installation fixe ou défaillance du réseau

Dans le cas de l'alimentation d'une installation fixe (en secours, pour pallier une défaillance du réseau électrique par exemple), le raccordement électrique de l'appareil doit être effectué par un électricien qualifié et en respectant la réglementation applicable dans les lieux de l'installation. Les appareils ne sont pas prévus pour être raccordés directement à une installation (risque d'électrocution ou de dégâts matériels).

- A - Si l'appareil n'est pas équipé, à la livraison, d'un dispositif de protection différentielle intégré (version standard avec neutre isolé de la borne de mise à la terre de l'appareil) :
- Utiliser un inverseur de source.
 - La mise à la terre de l'appareil n'est pas nécessaire.
- B - Si l'appareil est équipé, à la livraison, d'un dispositif de protection différentielle intégré (version avec neutre alternateur connecté à la borne de mise à la terre de l'appareil – pour une utilisation en schéma TN ou TT) :
- Utiliser un inverseur de source.
 - Raccorder l'appareil à la terre : fixer un fil de cuivre de 10 mm² à la borne de mise à la terre (A1) de l'appareil et à un piquet de terre en acier galvanisé enfoncé de 1 mètre dans le sol.

2.8.3 Application mobile

Les appareils sont prévus pour fonctionner de façon stationnaire. Ils ne peuvent être installés sur un véhicule ou autre matériel mobile sans qu'une étude prenant en compte les différentes spécificités d'installation et d'utilisation de l'appareil ait été effectuée. Toute utilisation en mouvement est à proscrire. Si la mise à la terre n'est pas possible, raccorder la borne de mise à la terre de l'appareil (A1) à la masse du véhicule.

2.8.4 Raccordement et choix des câbles

Pour tous les raccordements, utiliser du câble à gaine caoutchouc, souple et résistant, conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents et veiller à leur maintien en parfait état. N'utiliser qu'un seul équipement électrique de classe I par prise électrique et le raccorder à l'aide d'un câble équipé d'un conducteur de protection PE (vert-et-jaune) ; ce conducteur de protection n'est pas nécessaire pour le matériel de classe II. Respecter les sections et longueurs préconisées dans ce tableau lors de la réalisation de l'installation ou dans le cas de l'utilisation de rallonges électriques.

Type de l'équipement :		Monophasé						Triphasé			
		10 A		16 A		32 A		10 A		16 A	
Type de prise de l'appareil :		mm ²	AWG								
Section conseillée du câble :											
Longueur du câble utilisé	0 à 50 m	4	10	6	9	10	7	1.5	14	2.5	12
	51 à 100 m	10	7	10	7	25	3	2.5	12	4	10
	101 à 150 m*	10	7	16	5	35	2	4	10	6	9

*Cette longueur de câble est la longueur maximale admise, elle ne devra pas être dépassée.

Mode de pose = câbles sur chemin de câbles ou tablette non perforée / Chute de tension admissible = 5% / Multiconducteurs / Type de câble PVC 70°C (exemple H07RNF) / Température ambiante =30°C.

2.9 Risques de perte d'audition

 DANGER	RISQUE DE PERTE D'AUDITION Lors du fonctionnement de l'appareil, porter impérativement des protections auditives adaptées.
	

Se référer au paragraphe « Caractéristiques techniques » pour connaître le niveau de pression acoustique à 1 m.

Dans le cas où une installation intérieure serait indispensable : veiller à réduire significativement le niveau sonore dans l'enceinte du local (et procéder à des mesures de vérification de niveau de pression acoustique à l'issue), ventiler le local, en extraire la totalité des gaz d'échappement et y installer un détecteur de monoxyde de carbone.

2.10 Risques lors des opérations de manutention, d'utilisation et d'entretien

Par mesure de sécurité, toutes les opérations doivent être effectuées par du personnel possédant les compétences nécessaires et muni d'un outillage adapté. L'entretien est à effectuer de façon régulière et consciencieuse en n'utilisant que des pièces d'origine. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire.



Précautions à prendre pour la manipulation des produits pétroliers (carburant, huile, liquide de refroidissement) :

 DANGER	<p>Les fluides utilisés par les appareils sont des produits dangereux. Respecter les réglementations locales en vigueur concernant la manipulation des produits pétroliers.</p> <p>RISQUE D'INTOXICATION Ne pas inhaler ou ingérer, éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. S'équiper de protections individuelles avant chaque intervention sur l'appareil (gants, chaussures, lunettes, tenue vestimentaire adaptée). Lorsque des produits pétroliers sont exposés pendant plusieurs heures à une température élevée (bidons ou groupe électrogène dans un véhicule garé au soleil par exemple), des vapeurs nocives peuvent se dégager et provoquer un risque d'intoxication ou des malaises.</p> <p>RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION Effectuer le remplissage des fluides de l'appareil à l'arrêt, moteur froid. Pendant les opérations de remplissage des fluides, il est interdit d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles, de fumer ou de téléphoner. Après le remplissage, toujours refermer soigneusement le bouchon. Nettoyer toute trace de fluide avec un chiffon propre et attendre que les vapeurs soient dissipées avant de mettre l'appareil en marche.</p>

Précautions à prendre pour la manipulation des batteries (si équipé) :

 DANGER	<p>RISQUE D'INTOXICATION OU D'EXPLOSION Suivre les préconisations du constructeur de la batterie. Utiliser exclusivement des outils isolés. Tenir éloigné des flammes ou d'un feu. Toujours aérer convenablement lors de la charge.</p>

Chapitre 3. Prise en main du groupe électrogène

3.1 Légende des illustrations

Les illustrations de couverture permettent de repérer les différents éléments du groupe électrogène. Les procédures du manuel font référence à ces repérages à l'aide de lettres et de numéro : « A1 » renverra par exemple au repère 1 de la figure A.

Borne de mise à la terre	A1	Poignée du lanceur-rénrouleur	A9	Attache du couvercle du filtre à air	D3
Bouchon-jauge de remplissage d'huile	A2-B1	Prises électriques	A11	Elément en mousse	D5
Col de remplissage	B2	Commutateur de tension	A10	Elément en papier	D6
Limite supérieure de la jauge d'huile	B3	Vis de vidange d'huile	A12-B5	Silencieux d'échappement	A15
Limite inférieure de la jauge d'huile	B4	Filtre à carburant	A13-C1	Pare-étincelles	E1
Indicateur de niveau de carburant	A3	Colliers de maintien du filtre à carburant	C2	Vis de fixation du pare-étincelles	E2
Bouchon du réservoir à carburant	A4	Coupelle à sédiments	A14-C8	Protection du silencieux d'échappement	E3
Robinets de carburant	A5	Vis de fixation du cache	C4	Bougie d'allumage	A16-F2
Filtre à air	A6	Ecrous de fixation du cache	C5	Capuchon de la bougie d'allumage	F1
Position « Normale »	D1	Cache	C3	Disjoncteurs	A17
Position « Températures basses »	D2	Couvercle de la coupelle à sédiments	C6	GSC101-Generator Smart Care	A18
Contacteur	A7	Joint de la coupelle à sédiments	C7		
Starter	A8	Couvercle du filtre à air	D4		

L'appareil peut être équipé de l'option « GS101-Generator Smart Care » option (A18) : le boîtier Bluetooth GSC101 transmet à une application à installer sur votre téléphone mobile toutes les informations utiles au suivi de l'appareil telles que, par exemple, l'échéance des entretiens, une aide à la maintenance, la carte des revendeurs agréés pour toute demande de pièce détachée.



3.2 Première mise en service

À la réception et mise en service de l'appareil :

1. Vérifier le bon état du matériel et la totalité de la commande.
2. Si l'appareil est muni d'une bride de transport, la retirer.
La bride de transport est une plaque métallique située sous le moteur, près de la borne de mise à la terre. Utile pour le transport, elle gêne néanmoins l'utilisation optimale de l'appareil (bruits, vibrations).
Pour la retirer : soulever légèrement l'appareil et l'installer sur une cale puis retirer l'écrou (1) et la bride (2).
3. Vérifier les niveaux d'huile et de carburant et faire les pleins si nécessaire.
4. Le cas échéant, connecter la batterie en commençant par la borne positive.
Respecter les polarités des bornes de la batterie en la connectant : une inversion peut entraîner de graves dégâts sur l'équipement électrique.



Certains appareils nécessitent une période de rodage, contacter l'agent le plus proche pour plus de renseignements.

3.3 Installer le Generator Smart Care (Option)

L'appareil peut être équipé de l'option « GS101-Generator Smart Care » (A18) :

1. Avant de fixer le GSC101, insérer les piles adéquates (cf. notice fournie avec l'appareil),
2. Arrêter le moteur et repérer l'emplacement du GSC101,
3. À l'aide d'une vis, fixer le GSC101 sur l'emplacement prévu à cet effet,
4. Télécharger et installer l'application gratuite Generator Smart Care* sur un téléphone mobile ou une tablette,
5. Créer un compte,
6. Activer le Bluetooth du téléphone ou de la tablette,
7. Suivre les instructions de l'application pour appairer le téléphone ou la tablette au boîtier Bluetooth GSC101.

Le Generator Smart Care affiche dans l'application toutes les informations utiles au suivi de l'appareil telles que, par exemple, des alertes et rappels sur l'échéance des entretiens, une aide à la maintenance, la carte des revendeurs agréés pour toute demande de pièce détachée.

*Disponible sur App Store et Google Play gratuitement (à l'exception des frais de connexion appliqués par l'opérateur de téléphonie).

Chapitre 4. Utilisation du groupe électrogène

Avant toute utilisation de l'appareil :

1. Contrôler la bonne installation de l'appareil et vérifier qu'il est prêt à être démarré.
2. S'assurer d'avoir compris l'ensemble des procédures d'utilisation.
Pour arrêter l'appareil d'une façon urgente : tourner la clé sur la position « OFF » et, si équipé, fermer le(s) robinet(s) de carburant.

4.1 Choisir l'emplacement d'utilisation

 DANGER	RISQUE D'INTOXICATION – MONOXYDE DE CARBONE DANGER DE MORT Le monoxyde de carbone est invisible, inodore et non irritant qui peut être mortel en moins d'une heure. Toujours utiliser l'appareil dans un endroit bien ventilé où les gaz ne pourront pas s'accumuler. En cas de maux de tête, nausées ou vomissements : stopper immédiatement l'appareil, aérer, évacuer et prévenir les secours.
	

1. Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries.
2. Placer l'appareil sur une surface plane et horizontale suffisamment résistante pour qu'il ne s'enfonce pas.
Les appareils sont prévus pour fonctionner de façon stationnaire : ils ne peuvent être installés sur un véhicule ou autre matériel mobile sans qu'une étude prenant en compte les différentes spécificités d'utilisation de l'appareil ait été effectuée.
3. Vérifier que l'inclinaison de l'appareil, dans chaque sens, ne dépasse pas 10°.

4.2 Contrôler le bon état général du groupe électrogène (visserie, flexibles)

Avant chaque démarrage et après chaque utilisation, inspecter l'ensemble de l'appareil pour prévenir toute panne ou détérioration.

1. Vérifier le bon état des câbles et la propreté de l'appareil, en particulier des zones d'admission d'air (prise d'air moteur, ouïes d'aération, filtre à air...).
2. Contrôler l'ensemble des tuyaux et flexibles de l'appareil pour s'assurer de leur bon état et de l'absence de fuite.
Le remplacement des tuyaux ou flexibles doit être effectué par un spécialiste, consulter l'agent le plus proche.
3. Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu.
Le resserrage des boulons de culasse doit être effectué par un spécialiste, consulter l'agent le plus proche.

4.3 Vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint

1. Si l'appareil a été utilisé, le laisser refroidir pendant au moins 30 minutes
2. Retirer le bouchon-jauge de remplissage d'huile (A2-B1) en le dévissant, et essuyer la jauge.
3. Introduire le bouchon-jauge de remplissage d'huile dans le col de remplissage (B2) sans le visser, puis le ressortir.
4. Vérifier visuellement le niveau, il doit être compris entre la limite supérieure (B3) et la limite inférieure de la jauge (B4).
Si le niveau d'huile est trop bas : ouvrir le bouchon de remplissage d'huile, faire l'appoint à l'aide d'un entonnoir et avec de l'huile conforme aux spécifications données dans ce manuel puis refermer le bouchon de remplissage d'huile.
Si le niveau d'huile est trop haut : muni d'un récipient approprié, procéder à une vidange partielle.
5. Vérifier de nouveau le niveau avant de remettre le bouchon-jauge de remplissage d'huile en place en le revissant à fond.
6. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuite.

4.4 Vérifier le niveau de carburant et faire l'appoint

Appareil posé sur une surface plane et horizontale, vérifier visuellement le niveau de carburant sur l'indicateur (A3) : la palette rouge de l'indicateur doit se situer entre le niveau maximum de carburant « F » (Full = plein) et le niveau minimum de carburant « E » (Empty = vide). Si nécessaire, faire le plein :

1. Effectuer le remplissage appareil à l'arrêt, moteur froid.
2. Dévisser le bouchon du réservoir à carburant (A4).
3. A l'aide d'un entonnoir, en prenant soin de ne pas renverser de carburant, remplir le réservoir à carburant en vérifiant régulièrement le niveau : l'indicateur de niveau de carburant doit être sur la position « F ».
Ne pas trop remplir le réservoir, il ne doit pas y avoir de carburant dans le col de remplissage.
4. Revisser soigneusement le bouchon du réservoir à carburant.
5. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.

4.5 Démarrer le groupe électrogène

Une fois les vérifications quotidiennes terminées et après avoir lu attentivement les consignes et règles de sécurité :

Si la température extérieure est supérieure à 0°C :

1. Ouvrir les robinets de carburant (A5).
2. Vérifier que le filtre à air est sur la position normale d'utilisation (D1).
3. Si le groupe électrogène est froid, mettre la tirette du starter (A8) sur la position « I ».
4. Placer le contacteur (A7) sur « ON » ou « I ».
5. Tirer une fois la poignée du lanceur-réenrouleur (A9) lentement jusqu'à résistance, la laisser revenir doucement.
6. En tenant fermement la poignée pour éviter un brusque retour, tirer ensuite rapidement et fortement la poignée du lanceur-réenrouleur jusqu'à ce que l'appareil démarre.

Si l'appareil ne démarre pas, attendre une minute avant de répéter l'opération trois fois maximum.

Si la température extérieure est inférieure à 0°C :

1. Ouvrir les robinets de carburant A5
2. Placer le filtre à air sur la position « températures basses » (D2).
3. Mettre la tirette du starter (A8) sur la position « I ».
4. Placer le contacteur (A7) sur « ON » ou « I »
5. Tirer une fois la poignée du lanceur-réenrouleur (A9) lentement jusqu'à résistance, la laisser revenir doucement.
6. En tenant fermement la poignée pour éviter un brusque retour, tirer ensuite rapidement et fortement la poignée du lanceur-réenrouleur jusqu'à ce que l'appareil démarre.

Si l'appareil ne démarre pas, attendre une minute avant de répéter l'opération trois fois maximum

4.6 Utiliser l'électricité fournie

1. Laisser l'appareil stabiliser sa vitesse et monter en température (environ 3 à 5 min.).
2. Si le starter (A8) est utilisé, le ramener progressivement à sa position initiale.
3. Brancher les équipements à utiliser sur les prises électriques (A11) de l'appareil.
4. Basculer le commutateur de tension (A10) sur la tension de sortie souhaitée (115V ou 230V).

4.7 Arrêter le groupe électrogène

1. Débrancher les prises électriques (A11) en prenant soin de fermer le couvercle des prises de l'appareil.
2. Laisser l'appareil tourner à vide pendant 1 ou 2 min.
3. Placer le contacteur (A7) sur « OFF » ou « O » : l'appareil s'arrête.
4. Fermer les robinets de carburant (A5).
5. Assurer la ventilation appropriée de l'appareil et, pour éviter tout risque d'incendie, attendre son refroidissement complet (au moins 30 minutes) avant de le couvrir et de l'entreposer.
Même après l'arrêt, le moteur continue à dégager de la chaleur

Chapitre 5. Entretien du groupe électrogène

Par mesure de sécurité, l'entretien de l'appareil est à effectuer de façon régulière et consciencieuse par des personnes possédant l'expérience nécessaire et munies d'un outillage adapté, dans le respect des réglementations en vigueur. Les opérations d'entretien à effectuer sont décrites dans le tableau d'entretien. Leur fréquence est donnée à titre indicatif et pour des appareils fonctionnant avec du carburant et de l'huile conformes aux spécifications données dans ce manuel. Raccourcir les échéances d'entretien en fonction des conditions d'utilisation de l'appareil et des besoins. La garantie est notamment exclue si l'entretien de l'appareil n'a pas été effectué correctement.

5.1 Rappel de l'utilité

Un entretien régulier et bien effectué est un gage de sécurité et de performance. **L'huile, les éléments filtrants et, le cas échéant, la bougie d'allumage sont des consommables dont le bon état conditionne le bon fonctionnement de l'appareil. Les remplacer régulièrement et aussi souvent que nécessaire (la référence des kits d'entretien prêts à l'emploi est indiquée dans le tableau de caractéristiques techniques le cas échéant).** La garantie est notamment exclue en cas de non-respect des préconisations d'entretien. Pour toute question ou opération particulière, faire appel à l'agent le plus proche, il saura vous conseiller et vous dépanner (France : 0.806.800.107 – prix appel).

5.2 Tableau des échéances d'entretien

La fréquence des entretiens est donnée à titre indicatif et pour des appareils fonctionnant avec du carburant et de l'huile conformes aux spécifications données dans ce manuel. Raccourcir les échéances d'entretien en fonction des conditions d'utilisation de l'appareil et des besoins. Effectuer les entretiens aux échéances calendaires indiquées même si le nombre d'heures de fonctionnement n'est pas atteint. **La garantie est notamment exclue si l'entretien de l'appareil n'a pas été effectué correctement.**

Opération à effectuer :		Après		En heures ou en mois/année, selon la 1 ^{ère} échéance atteinte			
		5 heures	3 mois / 50 heures	Tous les 3 mois / 50 heures	Tous les 6 mois / 100 heures	Tous les 1 an / 200 heures	Tous les 2 ans / 500 heures
Appareil	Nettoyer l'appareil		X		X	Révision générale à confier à l'un de nos agents. France : 0.806.800.107 (prix appel)	Révision générale à confier à l'un de nos agents. France : 0.806.800.107 (prix appel)
	Nettoyer le pare-étincelles				X		
	Remplacer la bougie				X		
Huile	Renouveler	X	X		X		
Carburant	Remplacer le filtre à carburant				X		
	Nettoyer la coupelle à sédiments				X		
Filtre à air	Nettoyer	X	X	X	X		
	Remplacer				X		
Références des pièces à utiliser lors des entretiens :					RKS1		

5.3 Réalisation des opérations d'entretien

1. Arrêter l'appareil et attendre au moins 30 minutes qu'il refroidisse.
2. Déconnecter le capuchon de la ou des bougies d'allumage et, si équipé, débrancher la borne « - » de la batterie.
3. Réaliser l'entretien conformément aux indications données dans ce manuel et, pour éviter tout risque de détérioration de l'appareil, utiliser exclusivement des pièces d'origine ou leur équivalent.

5.3.1 Vidanger l'huile moteur

Pour assurer une vidange rapide et complète, il est nécessaire d'effectuer le renouvellement de l'huile moteur tiède (faire démarrer l'appareil et le laisser tourner quelques minutes si nécessaire).

1. Placer un récipient approprié sous la vis de vidange d'huile (A12-B5), puis retirer le bouchon-jauge de remplissage d'huile (A2-B1) et la vis de vidange d'huile.
2. Après vidange complète, revisser soigneusement la vis de vidange d'huile.
3. A l'aide d'un entonnoir, faire le plein avec de l'huile conforme aux spécifications données dans ce manuel en vérifiant régulièrement le niveau.
Le niveau d'huile doit être compris entre la limite supérieure et la limite inférieure de la jauge. Si le niveau d'huile est trop bas, continuer le plein. Si le niveau d'huile est trop haut, procéder à une vidange partielle.
4. Remettre en place et serrer le bouchon-jauge de remplissage d'huile.
5. Essuyer toute trace d'huile avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuite.

5.3.2 Nettoyer la coupelle à sédiments

1. Fermer le robinet de carburant (A5).
2. Dévisser les vis (C4) et les écrous (C5) de fixation du cache.
3. Déposer le cache (C3).
4. Dévisser la coupelle à sédiments (A14-C8).
5. Avec de l'essence propre, nettoyer la coupelle à sédiments et la sécher complètement.
6. Vérifier que le couvercle (C6) et le joint (C7) de la coupelle à sédiments sont en bon état : les remplacer s'ils sont endommagés.
7. Revisser la coupelle à sédiments.
8. Reposer le cache et revisser soigneusement ses vis et écrous de fixation.
9. Ouvrir le robinet de carburant et vérifier l'absence de fuites.
10. Essuyer toute trace de carburant avec un chiffon propre et refermer le robinet de carburant.

5.3.3 Remplacer le filtre à carburant

1. Fermer les robinets de carburant (A5).
2. Noter le sens de montage du filtre à carburant (A13-C1).
3. Placer un récipient approprié sous le filtre à carburant et défaire les deux colliers (C2).
Le filtre à carburant est déposé.
4. En respectant le sens de montage, mettre en place un filtre à carburant neuf et le fixer à l'aide des deux colliers.
5. Essuyer toute trace de carburant avec un chiffon propre et ouvrir les robinets de carburant.
6. Vérifier l'absence de fuites et refermer les robinets de carburant.

5.3.4 Nettoyer ou remplacer le filtre à air

ATTENTION	
	Risque d'incendie ou d'explosion : pour l'élément en mousse, utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et de l'huile moteur propre lors de l'opération

Si les éléments filtrants sont excessivement sales ou s'ils sont endommagés (déchirés, troués), les remplacer impérativement par des éléments neufs et au minimum tous les 3 nettoyages.

1. Déverrouiller le couvercle du filtre à air (D4 & D3) et le retirer.
2. Déposer les éléments filtrants (D5 & D6) pour les nettoyer.
3. Nettoyer l'élément en mousse : le laver à l'eau savonneuse, le rincer soigneusement et le laisser sécher complètement.
4. Tremper l'élément en mousse dans un peu d'huile moteur propre et le presser pour retirer l'huile en excès (ne pas le tordre).
L'appareil fumera lors du démarrage initial si trop d'huile est restée dans la mousse.
5. Remplacer l'élément en papier.
6. Remettre en place les éléments filtrants puis le couvercle du filtre à air et le verrouiller.

5.3.5 Remplacer la bougie d'allumage

1. Déposer le capuchon de la bougie d'allumage (F1).
2. Au moyen d'une bombe d'air sec, nettoyer le puits de bougie.
3. À l'aide d'une clé à bougie, dévisser la bougie d'allumage (A16-F2) et la jeter.
4. Mettre en place une bougie d'allumage neuve et la visser à la main pour ne pas fausser les filets.
5. À l'aide de la clé à bougie, serrer de 1/2 tour après l'assise de la bougie d'allumage pour comprimer la rondelle.

5.3.6 Nettoyer le pare-étincelles

1. Sur le silencieux d'échappement, dévisser la vis de fixation du pare-étincelles (E2).
2. Déposer le pare-étincelles (E1).
3. A l'aide d'une brosse métallique, retirer les dépôts de carbone de l'écran du pare-étincelles.
4. Vérifier que le pare-étincelles est en bon état (ni troué ni fêlé), le remplacer si nécessaire.
5. Reposer le pare-étincelles sur la protection du silencieux d'échappement (E3) et revisser la vis de fixation du pare-étincelles.

5.3.7 Nettoyer le groupe électrogène

Pour son bon fonctionnement, l'appareil doit être nettoyé régulièrement. Dans le cas où l'appareil est installé dans un local, toujours contrôler la propreté et le bon état de l'installation. Dans le cas où l'appareil est utilisé en extérieur (chantiers, zones poussiéreuses, boueuses ou arborées, atmosphère corrosive...), il doit être nettoyé plus fréquemment.

L'utilisation d'un jet d'eau ou d'un nettoyeur haute pression peut endommager gravement l'appareil et est interdite.

1. Brosser doucement les entrées et sorties d'air moteur et, si équipé, le pare-étincelles.
2. Muni d'une éponge, nettoyer l'appareil avec de l'eau additionnée d'un détergent doux (de type shampoing automobile par exemple) puis rincer à l'eau claire pour éliminer toute trace du produit de nettoyage.
L'utilisation d'une mousse nettoyante suivie d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant est également possible. Les tâches ou salissures tenaces peuvent être éliminées avec un solvant adapté (white spirit ou équivalent) et essuyées avec un chiffon doux et absorbant
3. Vérifier le bon état général de l'appareil (absence de fuite, bon serrage de la visserie, des raccords et des flexibles, etc.)
4. Appliquer un produit antirouille sur les parties abimées, changer les pièces défectueuses et les autocollants abimés le cas échéant.
N'utiliser que des pièces d'origine et faire appel à un agent si nécessaire.

Chapitre 6. Transport et stockage du groupe électrogène

6.1 Conditions de transport et de manutention

La manutention d'un appareil s'effectue sans brutalité et sans à-coups, en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation. Avant toute installation fixe sur remorque ou à l'intérieur d'un véhicule, consulter au préalable l'un de nos agents agréés.

Avant tout transport de l'appareil, prendre toutes les précautions nécessaires :

1. S'assurer que les itinéraires empruntés sont lisses et carrossables. Si toutefois des routes accidentées doivent impérativement être empruntées, vidanger le carburant dans un bidon avant le début du trajet.
2. Vérifier le bon serrage de la visserie, fermer le robinet de carburant (si équipé) et déconnecter la batterie de démarrage (si équipé).
3. Transporter impérativement l'appareil dans sa position d'utilisation normale, ne jamais le coucher sur le côté. S'assurer que le matériel ne peut pas tomber du véhicule le transportant sans toutefois exercer une contrainte trop forte (risque de détérioration du matériel).

6.2 Conditions de stockage

Cette procédure de stockage ou d'hivernage est à respecter si l'appareil n'est pas utilisé pendant une période limitée à 1 an. Pour des durées de stockage supérieures, il est conseillé de faire appel à l'agent le plus proche ou de faire démarrer l'appareil quelques heures tous les ans tout en respectant la procédure de stockage par la suite.

Vidanger le carburant et renouveler l'huile :

1. Démarrer l'appareil et le laisser tourner jusqu'à son arrêt par manque de carburant.
2. Placer le contacteur sur arrêt (A7).
3. Nettoyer la coupelle à sédiments.
4. Fermer les robinets de carburant (A5).
5. Renouveler l'huile.

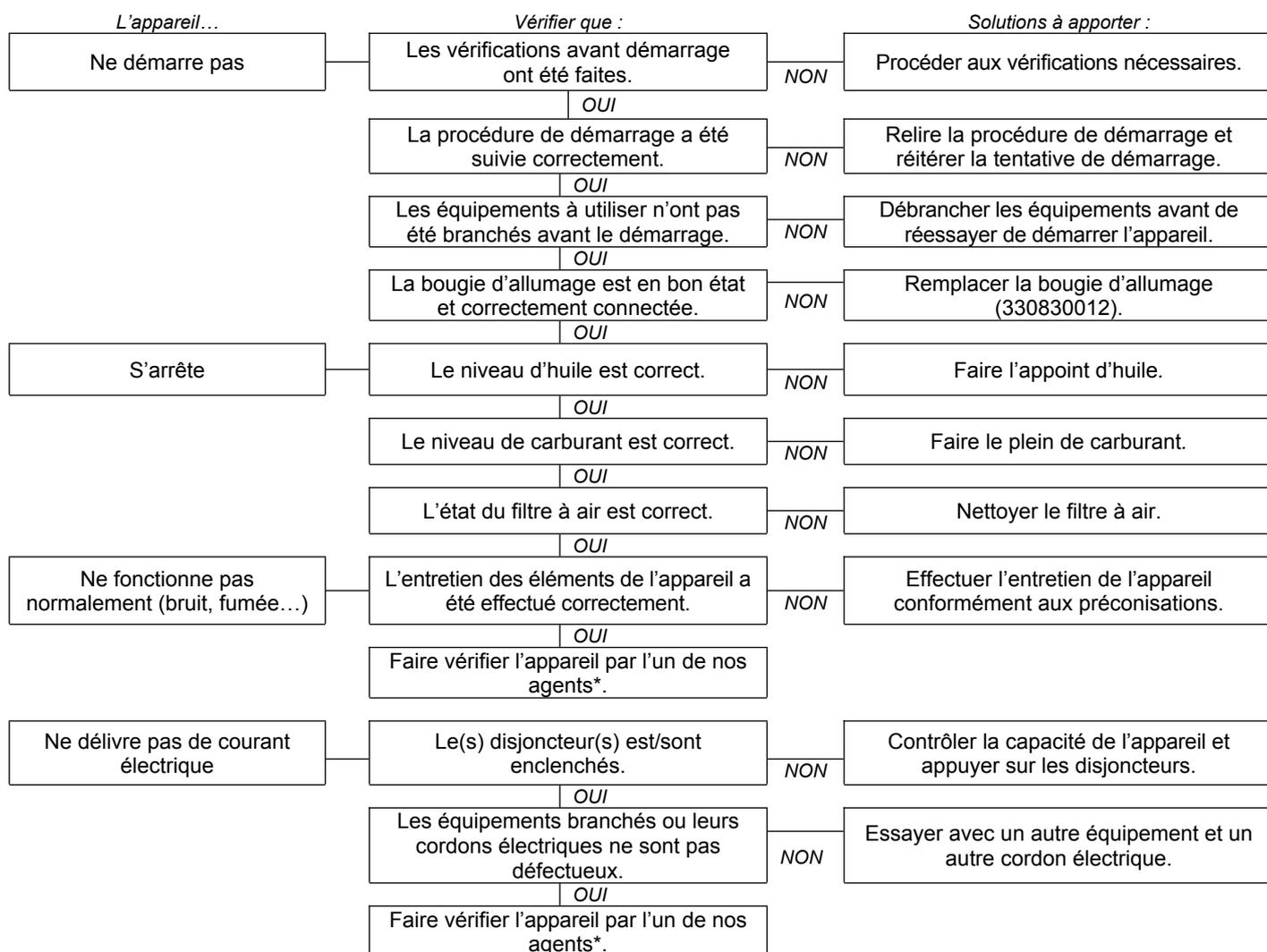
Huiler le cylindre et les soupapes :

6. Déposer la bougie d'allumage (A16-F2) puis, par son orifice, verser environ une cuillère à café d'huile moteur neuve.
7. Remettre en place une bougie d'allumage neuve.
8. Tirer plusieurs fois la poignée du lanceur-réenrouleur (A9) pour répartir l'huile dans le cylindre.

Remiser l'appareil :

9. Nettoyer l'appareil.
10. Le recouvrir avec une housse de protection et l'entreposer dans sa position normale d'utilisation dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Chapitre 7. Résolution de pannes mineures



*France : 0.806.800.107 (prix appel).

7.1 Generator Smart Care (Option)

Dans le cas où l'appareil a été équipé de l'option « GS101-Generator Smart Care » (A18), il est nécessaire de changer les piles présentes dans le boîtier Bluetooth GSC101 lorsque l'alerte s'affiche dans l'application Generator Smart Care (environ tous les deux ans).

1. A l'aide d'un petit tournevis cruciforme, ouvrir le couvercle du boîtier,
2. Retirer les piles usagées et les déposer à un point de collecte des déchets en vue de leur recyclage,
3. Installer deux piles neuves AAA en respectant le sens de montage (+/-),
4. Refermer le couvercle du boîtier et le revisser soigneusement.



8.1 Conditions d'utilisation

Les performances mentionnées des appareils sont obtenues dans les conditions de référence suivant l'ISO 8528-1(2005) : Pression barométrique totale : 100 kPa - Température ambiante de l'air : 25°C (298 K) - Humidité relative : 30 %.
 Les performances des appareils sont réduites d'environ 4 % pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C et/ou d'environ 1 % pour chaque élévation de hauteur de 100 m. Les appareils ne peuvent fonctionner qu'en stationnaire.

8.2 Capacité du groupe électrogène

Avant de connecter et de faire fonctionner l'appareil, calculer la puissance électrique demandée par les équipements à utiliser (exprimée en Watt)*. Pour un bon fonctionnement, le total des puissances en Watt des équipements utilisés en même temps devra être :

- supérieur à 60 % de la puissance nominale de l'appareil (risque de sous-charge) ;
- inférieur à la puissance nominale de l'appareil lors d'un fonctionnement continu (risque de surcharge).

En cas de fonctionnement fréquent ou pour de longues périodes en sous-charge ou en surcharge, l'appareil peut se détériorer rapidement. Les dégâts engendrés ne sont pas couverts par la garantie.

*Cette puissance électrique est généralement indiquée dans les caractéristiques techniques ou sur la plaque constructeur des équipements. Certains équipements nécessitent une puissance plus forte au démarrage. Cette puissance minimale requise ne doit pas dépasser la puissance maximale de l'appareil.

8.3 Identification du groupe électrogène

La plaque d'identification de l'appareil (exemple ci-dessous) est collée à l'intérieur de l'un des deux bandeaux ou sur le châssis.

Grande plaque d'identification avec logos KOHLER, SDMO, CE, UKCA, barcode, et informations techniques :

Code (A) 3499231003091			
Desc1 (A) Inverter PRO 3000 E C5			
P max(kW): (D)	I (A): (E)	I (A): (H)	U (V): (J)
P rated (COP) (kW): (E)	I (A): (H)	Hz: (I)	IP23M (K)
Cos Phi: (F)	Hz: (I)	IP23M (K)	(L)
Masse (Weight): (G)	ISO 8528 - Classe B et G1 (M)		

SDMO INDUSTRIES – CS40047- 29801 BREST Cedex 9 – FRANCE
 ter: Kohler Co. Carter Court 4 Davy Way - Quedgeley, Gloucestershire – UK - GL2 2DE

96dB (c)

- (A) : Modèle
- (B) : Marquage CE/EAC
- (C) : Niveau de puissance acoustique garantie
- (D) : Puissance maximale
- (E) : Puissance nominale
- (F) : Facteur de puissance
- (G) : Masse
- (H) : Intensité du courant
- (I) : Fréquence du courant
- (J) : Tension électrique
- (K) : Indice de protection
- (L) : Norme de référence
- (M) : Numéro de série
- (N) : Marquage UKCA

Les numéros de série seront demandés en cas de dépannage ou de demande de pièces de rechange. Pour les conserver, reporter ci-dessous les numéros de série de l'appareil et du moteur.

Numéro de série de l'appareil :	Marque du moteur : (Ex. Kohler)	Numéro de série moteur : (Ex. Kohler (SERIAL NO. 4001200908))
...../..... -

8.4 Caractéristiques

Modèle	PERFORM 3000 XL TB UK C5
Puissance maximum	2800 W
Puissance assignée	2400 W
Niveau de pression acoustique à 1 m	81 dB(A)
Incertitude de mesure acoustique	0,47 dB(A)
Type du moteur	CH270_C5
Kit d'entretien	RKS1
Capacité du réservoir de carburant	13 L
Carburant recommandé	Essence sans plomb
Huile recommandée	10W30
Capacité du carter d'huile	0,60 L
Sécurité d'huile*	O
Courant continu	X
Courant alternatif	230V-10.4A
Disjoncteur(s)**	O
Type de prises	2x2P+T -115V-16A + 1x2P+T-230V-16A
Type de bougie	330830012
Batterie	x
Dimensions L x l x h	65 x 51 x 54 cm
Poids (sans carburant)	47,5 kg

o : série x : impossible

*Sécurité d'huile : En cas de manque d'huile dans le carter moteur ou en cas de faible pression d'huile, la sécurité d'huile arrête automatiquement le moteur pour prévenir tout endommagement. Dans ce cas, vérifier le niveau d'huile moteur et faire l'appoint si nécessaire avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

**Disjoncteur : Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques. En cas d'éventuelles surcharges et/ou courts-circuits, la distribution d'énergie électrique peut être interrompue. En cas de besoin, remplacer les disjoncteurs du groupe électrogène par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

8.5 Qualité du carburant recommandé

L'utilisation d'un carburant non conforme aux spécifications suivantes expose à des dommages irréversibles non couverts par la garantie :

- Propreté et qualité : s'assurer que l'essence utilisée ne contient pas d'eau, qu'elle est propre et récente (ni périmée ni contaminée).
- Indice d'octane : minimum d'octane de 87 (R+M)/2 ou minimum d'octane de 90 (RON = Research Octane Number)
- Mélanges : l'utilisation d'essence sans plomb contenant jusqu'à 10 % d'alcool éthylique est autorisée (France : SP95-E10). L'utilisation d'essence sans plomb contenant moins de 90 % d'essence telles que E15, E20 ou E85 est interdite. Les mélanges de méthyl tertiaire butyl éther (MTBE) et d'essence sans plomb sont homologués (jusqu'à un maximum de 15 % de MTBE par volume).

Il est par ailleurs fortement recommandé d'utiliser toujours le même type de carburant durant toute la vie de l'appareil. Si l'appareil est utilisé peu fréquemment (moins d'1 fois par mois), utiliser du carburant neuf à chaque utilisation ou ajouter un additif stabilisateur dans le réservoir à carburant.

8.6 Déclaration de conformité UE

Nous, SDMO Industries - 270 rue de Kerervern, 29490 GUIPAVAS / CS 40047, 29801 BREST CEDEX 9 – France, déclarons sous notre propre responsabilité que les groupes électrogènes suivants :

Description du matériel :	Marque :	Nom commercial :	Type :	Numéros de série :
Groupe électrogène	KOHLER	PERFORM 3000 XL TB UK C5	3499231003572	25-2021-00000000-000 > 52-2026-99999999-999

1. Sont conformes aux objectifs de sécurité prévus par la Directive Basse tension - **2014/35/UE** du 26 février 2014 par l'application de la norme harmonisée EN ISO 8528-13 : 2016
2. Satisfont aux dispositions des Directives :
 - Machines - **2006/42/CE** du 17 mai 2006 par l'application de la norme harmonisée EN ISO 8528-13 : 2016
 - Compatibilité électromagnétique - **2014/30/UE** du 26 février 2014 par l'application des normes harmonisées EN 60034-1 : 2010 (COR 2010) / EN 61000-6-1 : 2007 / EN 61000-6-2 : 2005 (COR 2005) / EN 61000-6-3 : 2007 (AMD1 2011, AMD1/COR 12) / EN 55012 : 2007 (AMD1 2009)
 - Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - **2011/65/UE** du 08 juin 2011 par l'application de la norme harmonisée EN IEC 63000 : 2018
 - Relative aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur - **2000/14/CE** du 8 mai 2000 par la procédure de mise en conformité de l'Annexe VI :

Organisme notifié :	Niveau de puissance acoustique mesuré :	Niveau de puissance acoustique garanti (LwA) :	Puissance assignée :
CETIM, BP 67- F60304 – SENLIS – FRANCE	94,86 dB(A)	95 dB(A)	2400W

Nom et adresse de la personne autorisée à constituer et détenir le dossier technique :

L. ANDRIEUX, 270 rue de Kerervern, 29490 GUIPAVAS / CS 40047, 29801 BREST CEDEX 9 – France.
GUIPAVAS, le 09/2023

L. ANDRIEUX
Président, SDMO Industries



Chapitre 9. Clauses de garantie

GARANTIE COMMERCIALE

Votre appareil est couvert par une garantie commerciale que *SDMO Industries* vous accorde et qui doit être appliquée par le distributeur auprès duquel vous avez acquis votre appareil, ce conformément aux dispositions suivantes :

DURÉE : La durée de la garantie de votre appareil est d'une durée de 36 mois ou 2000 heures de fonctionnement, à compter de la date d'achat, au premier des deux termes atteints. Si l'appareil ne dispose pas de compteur horaire, le nombre d'heures de fonctionnement à prendre en compte est de 4 heures par jour.

CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE : La garantie débute à compter de la date d'achat de l'appareil par le premier utilisateur. Cette garantie est transférée avec l'appareil lorsque le premier utilisateur le cède, à titre gratuit ou à titre onéreux, et ce pour la durée de garantie initiale restant à courir, qui ne peut être prolongée.

La garantie ne peut s'appliquer que sur présentation d'une facture d'achat lisible, mentionnant la date d'achat, le type de l'appareil, le numéro de série, les nom, et adresse et cachet commercial du distributeur. *SDMO Industries* se réserve le droit de refuser d'appliquer la garantie dans le cas où aucun document ne peut justifier le lieu et la date d'acquisition de l'appareil. Cette garantie donne droit à la réparation ou à l'échange de l'appareil ou de ses composants, jugés défectueux par *SDMO Industries* après expertise en ses ateliers ; *SDMO Industries* se réservant le droit de modifier les dispositifs de l'appareil pour satisfaire à ses obligations. L'appareil ou les composants remplacé(s) sous garantie redevient(nent) la propriété de *SDMO Industries*.

LIMITATION DE LA GARANTIE : La garantie s'applique pour les appareils installés, utilisés et maintenus conformément à la documentation remise par *SDMO Industries* et en cas de vice de fonctionnement de l'appareil, provenant d'un défaut de conception, de fabrication ou de matière. *SDMO Industries* ne garantit pas la tenue des performances de l'appareil, ni son fonctionnement ou sa fiabilité s'il est utilisé à des fins spécifiques. *SDMO Industries* ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable des dommages immatériels, consécutifs ou non aux dommages matériels, tels que et notamment, la liste étant non limitative : pertes d'exploitation, frais ou dépenses quelconques résultant de l'indisponibilité de l'appareil, etc. La garantie se limite au coût lié à la réparation ou au remplacement de l'appareil ou à l'un de ses composants, excluant les consommables. La garantie couvre ainsi les frais de main d'œuvre et de pièces, hors frais de déplacement. Les frais de transport de l'appareil ou de l'un de ses composants jusqu'aux ateliers de *SDMO INDUSTRIES* ou de l'un de ses agents agréés sont à la charge du Client ; les frais de

transport « retour » restant à la charge de *SDMO Industries*. Toutefois et dans le cas où la garantie ne s'applique pas, les frais de transport seront intégralement pris en charge par le Client.

CAS D'EXCLUSION DE LA GARANTIE : La garantie est exclue dans les cas suivants : dommages liés au transport de l'appareil ; mauvaise installation ou installation non-conforme aux préconisations de *SDMO Industries* et/ou aux normes techniques et de sécurité ; utilisation de produits, de composants, de pièces de rechange, de combustible ou de lubrifiants, qui ne sont pas conformes aux préconisations ; mauvaise utilisation ou utilisation anormale de l'appareil ; modification ou transformation de l'appareil ou de l'un de ses composants, non autorisée par *SDMO Industries* ; usure normale de l'appareil ou de l'un de ses composants ; détérioration provenant d'une négligence, d'un défaut de surveillance, d'entretien ou de nettoyage de l'appareil ; cas de force majeure, cas fortuits ou causes extérieures (catastrophe naturelle, incendie, choc, inondation, foudre, etc.) ; utilisation de l'appareil avec une charge insuffisante ; mauvaise condition de stockage de l'appareil. Les composants suivants sont également exclus de la garantie : les systèmes de démarrages (batteries, démarreurs, lanceurs), les filtres, les courroies, les fusibles, les interrupteurs, les lampes, les commutateurs, et tous les éléments consommables et pièces d'usure.

MODALITÉS D'APPLICATIONS : La garantie doit être appliquée par le distributeur auprès duquel vous avez acquis votre appareil. *SDMO Industries* vous invite à vous munir de votre facture d'achat et à contacter le distributeur ou, le cas échéant, le Service Client de *SDMO Industries*. Il est à votre disposition pour répondre à vos interrogations concernant les modalités d'application de la garantie ; ses coordonnées étant les suivantes : *SDMO Industries*, 270 rue de Kerervern – 29490 GUIPAVAS / CS 40047- 29801 BREST CEDEX 9 – Tél : France 0.806.800.107 (prix appel) – Fax : +33298416307.

GARANTIES LÉGALES

Information au consommateur qui est défini comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

SDMO Industries est tenue des défauts de conformité de votre appareil dans les conditions de l'article L. 211-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. Au titre de la garantie de conformité :

- vous disposez d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance de votre appareil pour faire valoir la garantie légale de conformité.
- vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement de votre appareil sous réserve des conditions prévues par l'article L. 211-9 du Code de consommation.
- vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité de votre appareil durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale que *SDMO Industries* consent.

Vous pouvez également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de votre appareil dans les conditions prévues à l'article 1641 du code civil. En cas de défaut caché de votre appareil dont vous devez apporter la preuve, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Articles du Code de la Consommation

Article L211-4

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.211-16

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Articles du Code civil

Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1^{er} alinéa

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

CONTENTS

Section 1. Preface	Section 6. Transporting and storing the generating set	1
Section 2. Instructions and safety regulations (personal protection)	Section 7. Repairing minor faults	1
Section 3. Getting started with the generating set	Section 8. Technical specifications	3
Section 4. Using the generator set	Section 9. Conditions of warranty	4
Section 5. Generating set maintenance		5

Section 1. Preface

IMPORTANT	Material damage
	Before use, read this manual and the safety instructions provided alongside it thoroughly. Keep these safe throughout the unit's service life and always adhere to the safety advice and the usage and maintenance instructions contained therein.

The information contained in this manual is taken from technical data available at the time of print (the photos shown in this manual are not legally binding). In line with our policy of continually improving the quality of our products, this information may be amended without warning. On request, we can supply our original manuals in French via our website.

In this manual, dangers are represented by the following two symbols:

	DANGER
[Appropriate pictogram(s)]	RISK TO THE HEALTH OF THOSE CONCERNED DANGER OF DEATH (if appropriate) Indicates an imminent danger which may result in death or serious injury. Failure to follow the instruction shown may pose serious risks to the health and life of those concerned.

IMPORTANT	Material damage
	[At-risk equipment] Indicates an at-risk situation. Failure to follow the instructions provided may result in minor injuries to those concerned or material damage.

Section 2. Instructions and safety regulations (personal protection)

The instructions and safety regulations must be read carefully and followed to avoid endangering personal health and safety. If there is any doubt over the meaning of the instructions, please contact your nearest agent. This user manual should be kept throughout the product's service life.

2.1 Meaning of the pictograms on the generating set

Safety decals affixed to the equipment in prominent places alert the operator or service technician to potential hazards and explain how to act safely. The decals are shown throughout this publication to improve operator recognition. Replace missing or damaged decals.

 DANGER	 DANGER: risk of electrocution	 GROUND	 DANGER: risk of burns	 Before starting, check the oil level.
				DANGER: 1 - Refer to the documentation supplied with the unit. 2 - Emission of toxic exhaust gases. Do not use in a confined or poorly ventilated area. 3 - Stop the unit before filling with fuel.
1	2	3		

2.2 General guidelines

Never let other people use the unit without ensuring they have all of the necessary instructions beforehand. Keep children away from the unit and never let a child touch the unit, even when it is off. Do not operate the unit near animals (as it could cause them to panic or frighten them). In all cases, respect the local regulations currently in place concerning the use of the units. Do not use the product to operate life-supporting medical equipment. Exhaust gases, fuel and oil, or coolant (if used), are toxic products; take all necessary protective measures.

2.3 Guidelines for protecting the environment

Drain the engine oil into a designated container: never drain or discard engine oil onto the ground. As far as possible, avoid sound reverberating through walls or buildings (the noise will be amplified). If the unit is used in wooded, bushy or uncultivated areas and if the exhaust silencer is not fitted with a spark arrester, clear any vegetation away from the area and take care that the sparks do not cause a fire. Once the unit is no longer being used (end of product life), take it to a waste collection point.

2.4 Risks relating to exhaust gases

 DANGER	RISK	OF	POISONING
	DANGER OF DEATH The carbon monoxide present in the exhaust gas may lead to death by inhalation if the concentration levels in the atmosphere are too high. Always use the unit in a well ventilated area where the gases cannot accumulate.		

For safety reasons and for correct operation of the unit, correct ventilation and complete evacuation of the exhaust gases is essential. When running, the engine consumes oxygen and emits carbon monoxide: failure to renew the air or evacuate the exhaust gases can result in serious material damage and cause illness or death in anyone exposed to these gases. If it is necessary to operate it inside a building, all the exhaust gases must be evacuated outside and adequate ventilation must be provided so that any people or animals present are not affected.

2.5 Risk of fire

 DANGER	RISK	OF	FIRE
	DANGER OF DEATH Never operate the unit in areas containing flammable products (risk of sparks). Keep all flammable or explosive materials (e.g. petrol, oil, cloth, etc.) out of the way when unit is running. Never cover the unit with any type of material while it is in operation or just after it has been turned off: always wait until the engine cools down (at least 30 minutes).		

2.6 Risk of burns

IMPORTANT	
	Before any intervention, wait for the unit to cool down (at least 30 minutes).

When running and just after stopping, the oil, engine and the exhaust silencer are hot and may cause burns if contact is made.

2.7 Risks of magnetic interference

 DANGER	RISK OF ADVERSE EFFECTS: WEARERS OF A PACEMAKER
	DANGER OF DEATH The electromagnetic fields generated when the electrical generating set is running could affect the operation of pacemakers. Failure to observe the safety instructions could result in serious injuries or the death of those concerned.

Before any operation on the electrical generating set, seek medical advice.

2.8 Risk of electrocution

 DANGER	RISK	OF	ELECTROCUTION
	DANGER OF DEATH Units supply electrical current while operating; comply with the applicable legislation as well as the installation and usage recommendations given in this manual. If you are in any doubt regarding installation, please contact your nearest agent. Do not connect the unit directly to other power sources (such as the mains for example); fit a source changeover panel. Never touch stripped cables or disconnected connectors. Never handle a unit with wet hands or feet. Never expose the equipment to liquid splashes or rainfall, and do not place it on wet ground.		

2.8.1 Temporary or semi-temporary installation (work site, show, fairground, etc.)

- A - If the unit is not equipped with an integrated differential protection device at delivery (standard version with insulated neutral on the unit's earth terminal):
- Use a differential device calibrated to 30mA at the output of each of the unit's sockets (place each device at least 1 metre from the unit, protecting it from weather conditions).
 - If one or more mobile or portable devices are used occasionally, the unit does not need to be earthed.
- B - If the unit is equipped with an integrated differential protection device at delivery (standard version with alternating neutral connected to the unit's earth terminal - for use with TT or TN systems):
- Connect the unit to the earth: attach a 10 mm² copper wire to the unit's earth terminal (A1) and to a galvanised steel earthing rod set 1 metre into the ground.

2.8.2 Fixed installation or mains failure

When supplying a fixed installation (e.g. as backup for mains outages), the unit must be connected by a qualified electrician in accordance with the regulations applicable at the installation site. The units are not designed to be connected directly to an installation (risk of electrocution or damage to equipment).

- A - If the unit is not equipped with an integrated differential protection device at delivery (standard version with insulated neutral on the unit's earth terminal):
 - Use a source inverter.
 - The unit does not need to be earthed.
- B - If the unit is equipped with an integrated differential protection device at delivery (standard version with alternating neutral connected to the unit's earth terminal - for use with TT or TN systems):
 - Use a source inverter.
 - Connect the unit to the earth: attach a 10 mm² copper wire to the unit's earth terminal (A1) and to a galvanised steel earthing rod set 1 metre into the ground.

2.8.3 Mobile application

The units are intended to operate while stationary. They may not be installed on a vehicle or other mobile equipment unless a study has been carried out analysing the unit's various installation and usage specifications. It is prohibited to use the unit whilst it is in motion. If earthing is not possible, connect the unit's earth terminal (A1) to the vehicle earth.

2.8.4 Connection and choice of cables

For all connections, use flexible, strong rubber-sheathed cables which comply with standard IEC 60245-4 or equivalent cables, and ensure that these are kept in perfect condition. Only use one item of class I electrical equipment per socket and connect up equipment using a cable equipped with a PE protective conductor (green/yellow); this protective conductor is not required for class II equipment. Adhere to the cross sections and lengths recommended in this table during installation or when using electrical extensions.

Equipment type:		Single-phase						Three-phase			
Type of unit connector:		10 A		16 A		32 A		10 A		16 A	
Recommended cable cross section:		mm ²	AWG								
Length of cable used	0 to 50 m	4	10	6	9	10	7	1.5	14	2.5	12
	51 to 100 m	10	7	10	7	25	3	2.5	12	4	10
	101 to 150 m*	10	7	16	5	35	2	4	10	6	9

*This cable length is the maximum permitted length, and must not be exceeded.
 Installation method = cables on raceway or non-drilled tablet/Permitted drop in voltage = 5%/Multi-core conductors/Cable type PVC 70°C (e.g. H07RNF)/Ambient temperature = 30°C.

2.9 Risk of hearing loss

 DANGER	RISK OF HEARING LOSS Suitable hearing protection must be worn at all times when the unit is running.
	

Refer to the "Technical specifications" paragraph for the sound pressure level at 1 m.
 If the unit must be installed indoors: ensure that the sound level of the enclosure in the room is significantly reduced (then check this by subsequently measuring the sound pressure level), ventilate the room, evacuate all exhaust gases and install a carbon monoxide detector in the room.

2.10 Risks during handling operations, use and maintenance

For safety reasons, all operations must be carried out by staff with the necessary skills and using suitable equipment. Maintenance must be carried out regularly and properly using only original parts. Personal protective equipment must be used.



Safety guidelines for handling petroleum products (fuel, oil, coolant):

 DANGER	The fluids used by the units are dangerous products. Respect the local regulations in force concerning the handling of petroleum products. RISK OF POISONING :Never inhale or ingest; avoid prolonged or repeated contact with the skin. Use personal protective equipment when working on the unit (gloves, shoes, glasses, appropriate clothing). If petroleum products are exposed to high temperatures for a period of several hours (containers or generating set stored in a vehicle parked in the sun, for example), harmful vapors could be released causing a risk of poisoning or discomfort. RISK OF FIRE OR EXPLOSION : Fill up with fluids when the unit is switched off and the engine cold. Smoking, using a naked flame, producing sparks and making telephone calls are forbidden when filling with fluids. Always make sure the cap is properly closed after filling. Clean any traces of fluid with a clean cloth and wait until the vapors have dispersed before starting the unit.
	

Safety guidelines for handling batteries (if fitted):

 DANGER	RISK OF POISONING OR EXPLOSION Follow the battery manufacturer's recommendations. Only use insulated tools. Keep away from fire or naked flames. Always ensure adequate ventilation during charging.
	

3.1 Key to illustrations

The cover illustrations can be used to identify the various components of the generating set. The procedures in the manual refer to these illustrations using letters and numbers as identifiers: "A1" refers to the number 1 on figure A.

Earth terminal	A1	Starter-recoil handle	A9	Air filter cover attachment	D3
Oil dipstick/filler plug	A2-B1	Electrical sockets	A11	Foam element	D5
Filler neck	B2	Voltage selector	A10	Paper element	D6
Dipstick upper limit	B3	Oil drain screw	A12-B5	Exhaust silencer	A15
Dipstick lower limit	B4	Fuel filter	A13-C1	Spark arrester	E1
Fuel level indicator	A3	Fuel filter retaining clips	C2	Spark arrester mounting bolt	E2
Fuel tank cap	A4	Sediment bowl	A14-C8	Exhaust silencer protection	E3
Fuel taps	A5	Cover mounting bolt	C4	Spark plug	A16-F2
Air filter	A6	Cover mounting nut	C5	Spark plug cap	F1
"Normal" position	D1	Cover	C3	Circuit breakers	A17
"Low temperatures" position	D2	Sediment bowl cover	C6	GSC101-Generator Smart Care	A18
Switch	A7	Sediment bowl seal	C7		
Choke	A8	Air filter cover	D4		

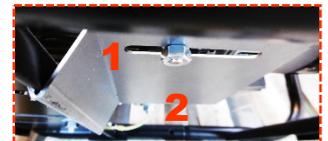
The unit may be equipped with the "GS101-Generator Smart Care" option (A18): the Bluetooth GSC101 box transmits all the information needed to monitor the unit to an application to be installed on your mobile phone; this includes maintenance dates, a maintenance aid, and the map of approved resellers for any spare parts required.



3.2 Initial commissioning

On taking delivery and commissioning the unit:

1. Check that it is complete and not damaged in any way.
2. If the unit is fitted with a transport bracket, remove it.
The transport bracket is a metal plate located underneath the engine, close to the earth terminal. Although useful for transportation, it will prevent optimum operation of the unit (noise, vibration). To remove it: lift the unit slightly and place it on a block then remove the nut (1) and the clamp (2).
3. Check the oil and fuel levels and top them up if necessary.
4. If necessary, connect the battery, starting with the positive terminal.
Observe the polarity of the battery terminals when connecting it: as this could cause serious damage to the electrical equipment.



Some units require a running-in period. Contact your nearest agent for more information.

3.3 Installing Generator Smart Care (Option)

The unit may be equipped with the "GS101-Generator Smart Care" option (A18):

1. Before affixing the GSC101, insert suitable batteries (see instructions supplied with the unit),
2. Stop the engine and mark the location of the GSC101,
3. Use a screw to affix the GSC101 in the marked location,
4. Download and install the free Generator Smart Care* application onto a mobile phone or tablet,
5. Create an account,
6. Activate Bluetooth on the phone or tablet,
7. Follow the instructions on the application to pair the phone or the tablet with the Bluetooth GSC101 box.

Generator Smart Care displays all the information needed to monitor the unit in the application; this includes maintenance date alerts and reminders, a maintenance aid, and the map of approved resellers for any spare parts required.

**Available free from the App Store and Google Play (excluding any connection fees charged by the phone system operator).*

Section 4. Using the generator set

Before using the unit, always:

1. Check that the unit is correctly installed and that it is ready to start.
2. Make sure you have understood all of the operating procedures.
To stop the unit in an emergency: turn the key to the "OFF" position and close the fuel tap(s), if fitted.

4.1 Positioning the generating set for operation

 DANGER	RISK OF POISONING - CARBON MONOXIDE DANGER OF DEATH
	Carbon monoxide is invisible, odorless and non-irritating and can cause death in less than an hour. Always use the unit in a well ventilated area where the gases cannot accumulate. In the event of headache, nausea or vomiting: stop the unit immediately, ventilate and evacuate the area and call for help.

1. Choose a clean, well ventilated and sheltered from bad weather site that is at least 1m away from building or other equipment.
2. Position the unit on a flat horizontal surface that has sufficient load-bearing capacity to prevent it from sinking.
The units are designed for stationary operation: they must not be installed on a vehicle or other mobile equipment unless a study taking into account the different specific requirements for use of the unit has been carried out.
3. Check that the angle of the unit, in all directions, does not exceed 10°.

4.2 Check the generating set is in a good general condition (bolts, hoses)

Inspect the entire unit before start-up and after each use to prevent any faults or damage.

1. Check that the cables are in good condition and that the unit is clean, in particular the air intake zones (engine air intake, air vents, air filter, etc.).
2. Check all of the unit's pipes and hoses to ensure they are in good condition and that there are no leaks.
Pipes or hoses must be replaced by a specialist technician. Please contact your nearest agent.
3. Tighten any loose bolts.
The cylinder head bolts must be retightened by a specialist technician. Please contact your nearest agent.

4.3 Checking the engine oil level and topping up

1. If the unit has been used, leave to cool for at least 30 minutes
2. Remove the oil dipstick/filler plug (A2-B1) by unscrewing it, and wipe the dipstick.
3. Insert the oil dipstick/filler plug in the filler neck (B2) without tightening it, then take it out again.
4. Visually check the level: it must be between the upper limit (B3) and lower limit (B4) on the dipstick.
If the oil level is too low: open the oil filler cap, use a funnel to top up the tank (using oil that complies with the specifications in the manual), then screw the oil filler plug back in.
If the oil level is too high: drain some of the oil into a suitable container.
5. Check the level again before screwing the oil dipstick/filler plug back in fully.
6. Check that there are no oil leaks, and wipe away any traces of oil with a clean cloth.

4.4 Checking the fuel level and topping up

With the unit on a flat, level surface, visually inspect the fuel level on the indicator (A3): the red marker on the indicator should be between the maximum level (F = full) and the minimum level (E = empty). If necessary, fill with fuel:

1. Fill up when the unit is switched off and the engine cold.
2. Unscrew the fuel tank cap (A4).
3. Fill the fuel tank using a funnel, taking care not to spill any fuel and checking the level at regular intervals: the fuel level indicator must be at position "F".
Do not overfill the tank; there should not be any fuel in the filler neck.
4. Carefully tighten the fuel tank cap.
5. All traces of fuel should be wiped off with a clean cloth.

4.5 Starting the generating set

Once the daily checks have been performed and having read the instructions and safety regulations carefully:

If the outdoor temperature is above 0°C:

1. Open the fuel tap (A5).
2. Check that the air filter is in the normal position for use (D1).
3. If the generating set is cold, move the choke control (A8) to position "I".
4. Move the switch (A7) to "ON" or "I".
5. Slowly pull the starter-recoil reel handle (A9) until there is some resistance, then let it return gently.
6. Hold the starter-recoil reel handle firmly to prevent it from returning suddenly, then pull it quickly and sharply until the engine starts.

If the unit does not start, wait one minute before repeating the process no more than three times.

If the outdoor temperature is below 0°C:

1. Open the fuel tap A5
2. Place the air filter in the "low temperature" position (D2).
3. Move the choke control A8 to position "I".
4. Move the switch (A7) to "ON" or "I".
5. Slowly pull the starter-recoil reel handle (A9) until there is some resistance, then let it return gently.
6. Hold the starter-recoil reel handle firmly to prevent it from returning suddenly, then pull it quickly and sharply until the engine starts.

If the unit does not start, wait one minute before repeating the process no more than three times.

4.6 Using the electricity supplied

1. Allow the unit speed to stabilise and the temperature to rise (approx. 3 to 5 min.).
2. If the choke (A8) was used, return it gradually to its original position.
3. Connect the equipment to be used to the electrical sockets (A11) on the unit.
4. Place the voltage selector (A10) in the position corresponding to the voltage you need to use (115V or 230V).

4.7 Switching the generating set off

1. Disconnect the equipment used, taking care to close the cover for the unit's electrical sockets (A11) .
2. Allow the unit to run idle for 1 or 2 minutes.
3. Set the switch (A7) to "OFF" or "O ": the unit will shut down.
4. Close the fuel taps (A5).
5. Ensure the unit is properly ventilated and to avoid any risk of fire, wait for it to be fully cool (at least 30 minutes) before covering it and storing it.
Even when the unit is turned off, the engine continues to give off heat.

Section 5. Generating set maintenance

As a safety measure, maintenance should be performed on the generating set regularly and carefully by people who have the necessary experience and are equipped with suitable tools, in respect of current regulations. The maintenance operations to be carried out are detailed in the maintenance table. The interval for this is supplied as a guide and for generating sets operating with fuel and oil which conform to the specifications given in this manual. The maintenance intervals can be shortened depending on the generating set's operating conditions and requirements. It is important to note that the warranty shall not be valid if generating set maintenance has not been performed correctly.

5.1 Reminder of use

Ensuring maintenance is performed regularly and correctly will guarantee safety and performance. **The oil, filter elements and, where present, the spark plug, are consumables which must be in good condition for the unit to operate correctly. Replace them regularly as often as is needed (the reference for ready-to-use maintenance kits is given in the table of technical specifications where applicable).** The warranty becomes void in the event of failure to respect the maintenance recommendations. For any questions about a special operation, please contact your nearest agent who will advise and help you.

5.2 Maintenance intervals table

The maintenance frequency is given as an indication only and is for devices using fuel and oil complying with the specifications given in this manual. The maintenance intervals can be shortened depending on the unit's operating conditions and requirements. Perform the maintenance operations at the indicated due dates even if the number of hours' operation has not been reached. **The warranty will be invalidated if maintenance of the unit has not been performed correctly.**

Operation to be carried out:		After		In hours, months or years, whichever comes first			
		5 hours	3 months/ 50 hours	Every 3 months/ 50 hours	Every 6 months/ 100 hours	Every 1 year/ 200 hours	Every 2 years/ 500 hours
Unit	Clean the unit		X		X	Major service to be carried out by one of our agents. France: 0.806.800.107 (call charge)	Major service to be carried out by one of our agents. France: 0.806.800.107 (call charge)
	Clean the spark arrester				X		
	Replace the spark plug				X		
Oil	Change	X	X		X		
Fuel	Replace the fuel filter				X		
	Clean the sediment bowl				X		
Air filter	Clean	X	X	X	X		
	Replace				X		
<i>Part numbers of parts to be used during maintenance:</i>					RKS1		

5.3 Performing the maintenance operations

1. Shut down the unit and wait at least 30 minutes for it to cool.
2. Disconnect the cap(s) of the spark plug(s) and disconnect the negative "-" terminal on the battery (if fitted).
3. Carry out maintenance in accordance with the information given in this manual and, to avoid the risk of damage to the unit, only use original parts or their equivalent.

5.3.1 Drain the engine oil

To ensure that the oil service is performed quickly and correctly, the oil must be changed when the engine is warm (start the unit and allow it to run for a few minutes if necessary).

1. Place a suitable container under the oil drain screw (A12-B5), then remove the oil dipstick/filler plug (A2-B1) and the oil drain screw.
2. After draining completely, carefully refit the oil drain screw.
3. Use a funnel to top up with oil (using oil which complies with the specifications given in this manual), and regularly check the level.
The oil level must be between the minimum and maximum marks on the dipstick. If the oil level is too low, keep topping it up. If the oil level is too high, drain some off.
4. Refit and tighten the oil dipstick/filler plug.
5. Wipe away any traces of oil with a clean cloth and check that there are no leaks.

5.3.2 Clean the sediment bowl.

1. Close the fuel tap (A5).
2. Unscrew the cover retaining screws (C4) and nuts (C5).
3. Remove the cover (C3).
4. Unscrew the sediment bowl (A14-C8).
5. Use clean fuel to clean the sediment bowl, then dry it completely.
6. Check that the cover (C6) and seal (C7) for the sediment bowl are in good condition: replace them if they are damaged.

7. Screw the sediment bowl back on.
8. Refit the cover and carefully tighten its mounting screws and nuts.
9. Open the fuel tap and check that there are no leaks.
10. All traces of fuel should be wiped off with a clean cloth and the fuel tap closed again.

5.3.3 Replace the fuel filter

1. Close the fuel taps (A5).
2. Note the direction of assembly for the fuel filter (A13-C1).
3. Place a suitable container underneath the fuel filter and undo the two clips (C2).
The fuel filter is removed.
4. Observing the direction of fitting, fit a new fuel filter and secure it using the two clips.
5. All traces of fuel should be wiped off with a clean cloth and the fuel taps opened.
6. Check that there are no leaks then close the fuel taps again.

5.3.4 Clean or replace the air filter

IMPORTANT	
	Risk of fire or explosion: for a foam element, only use soapy water and clean engine oil during this operation.

If the filter elements are excessively dirty or damaged (torn, pierced), it is essential to replace them with new elements and at least every 3 cleaning procedures.

1. Unlock the air filter cover (D4 & D3) and remove it.
2. Remove the filter elements (D5 & D6) for cleaning.
3. Clean the foam element: wash it in soapy water, carefully rinse it and leave it to dry completely.
4. Soak the foam element in a little clean engine oil and squeeze it to remove any excess oil (do not wring it out).
If there is too much oil remaining in the foam, the unit will emit smoke when it is first started.
5. Replace the paper element.
6. Refit the filter elements, then refit the air filter cover and lock it.

5.3.5 Replace the spark plug.

1. Disconnect the spark plug cap (F1).
2. Use a dry air spray to clean the spark plug wells.
3. Use a spark plug spanner to unscrew the spark plug (A16-F2) and discard it.
4. Fit a new spark plug in position and tighten it by hand to avoid damaging the threads.
5. Use a spark plug spanner to tighten the spark plug by 1/2 turn after it is seated to compress the washer.

5.3.6 Cleaning the spark arrester

1. On the exhaust silencer, unscrew the spark arrester mounting bolt (E2).
2. Remove the spark arrester (E1).
3. Using a wire brush, remove the carbon deposits from the spark arrester screen.
4. Check that the spark arrester is in good condition (no holes or cracks), and replace it if necessary.
5. Refit the spark arrester on the exhaust silencer protection (E3) and retighten the spark arrester mounting bolt.

5.3.7 Cleaning the generating set

To ensure it continues to run correctly, the unit must be cleaned regularly. If the unit is installed inside, always check that the installation is clean and in good condition. If the unit is being used outside (building sites, dusty, muddy or densely wooded areas, corrosive environment, etc.), it must be cleaned more frequently.

Use of water sprays or high pressure cleaning equipment is prohibited as this may seriously damage the unit.

1. Use a brush to gently clean the engine air intakes and outlets and, if present, the spark arrester.
2. Clean the unit with a sponge and water mixed with a mild detergent (car shampoo, for example), then rinse with fresh water to remove all traces of the cleaning product.
A cleaning foam may be used and wiped off using a soft, absorbent cloth. Stubborn stains may be removed using a suitable solvent (white spirit or equivalent) and wiped off using a soft, absorbent cloth.
3. Check the general condition of the unit (no leakage, tightness of nuts and bolts, connections and hoses, etc.)
4. Apply an anti-rust product to damaged areas, change defective parts and damaged labels if necessary.
Only use original parts and consult an agent if necessary.

Section 6. Transporting and storing the generating set

6.1 Transport and handling conditions

The unit should be handled gently and sudden movements should be avoided. Ensure that the place where it is to be stored or used is carefully prepared beforehand. Before any fixed installation on a trailer or inside a vehicle, consult one of our approved agents.

Before transporting the unit, take the following necessary precautions:

1. Check that the routes to be used are smooth and drivable. If it proves necessary to use uneven roads, drain the fuel into a container before setting off.
2. Check that the bolts are correctly tightened, close the fuel tap (if fitted) and disconnect the battery (if fitted).
3. The unit should always be transported in its normal operating position; never lay it on its side. Ensure that the unit cannot fall from the vehicle carrying it, but without exerting too much force (risk of damaging the unit).

6.2 Storage conditions

This procedure for storing the unit or protecting it over the winter must be respected if it is not used for a period of up to 1 year. For longer periods of storage, it is recommended to contact your nearest agent or to start up the unit for a few hours every year, ensuring that the storage procedure is respected afterwards.

Drain the fuel and change the engine oil:

1. Start the unit and allow it to operate until it runs out of fuel.
2. Set the switch to OFF (A7).
3. Clean the sediment bowl.
4. Close the fuel taps (A5).
5. Top up the oil.

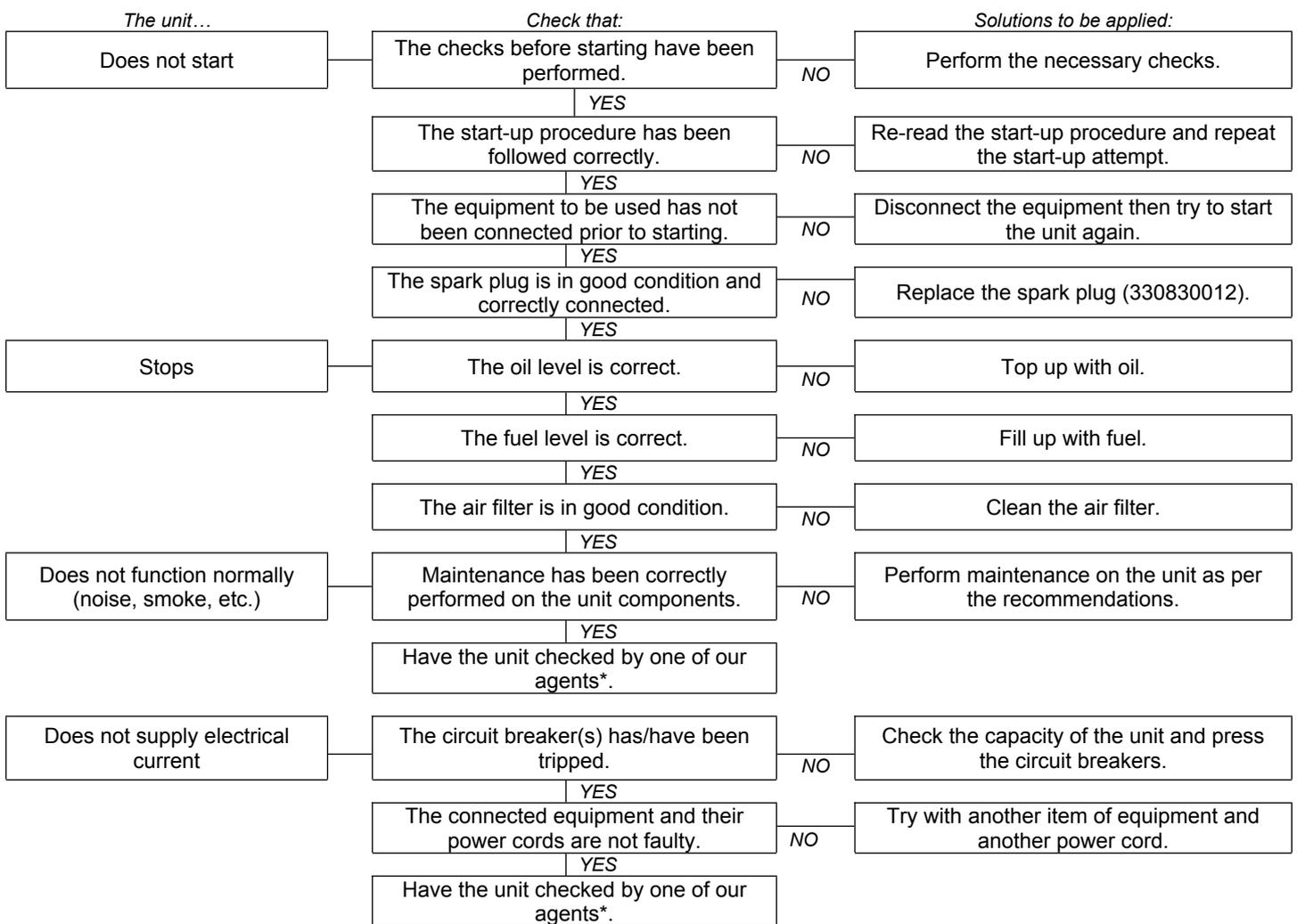
Grease the cylinder and valves:

6. Remove the spark plug (A16-F2) then, via its aperture, pour in approx. one teaspoon of new engine oil.
7. Refit a new spark plug in its place.
8. Pull the starter-recoil reel handle (A9) several times to distribute the oil inside the cylinder.

Storing the unit:

9. Clean the unit.
10. Cover it with a protective cover and store it in its normal position, in a clean, dry and well ventilated area.

Section 7. Repairing minor faults



*France: 0.806.800.107 (call charge).

7.1 Generator Smart Care (Option)

If the unit has been equipped with the "GS101-Generator Smart Care" option (A18), it is necessary to change the batteries in the Bluetooth GSC101 box when the warning is displayed in the Generator Smart Care application (approximately every two years).

1. Use a small crosshead screwdriver to open the cover of the box,
2. Remove the used batteries and take them to a waste collection point so that they can be recycled,
3. Fit two new AAA batteries, observing the polarity (+/-),
4. Close the unit cover and carefully tighten the screws.



8.1 Operating conditions

The stated outputs of the units are obtained under the reference conditions outlined in ISO 8528-1(2005):

Total barometric pressure: 100 kPa - Ambient air temperature: 25°C (298 K) - Relative humidity: 30%.

The unit's output is reduced by approximately 4% for every additional 10°C and/or approximately 1% for every additional 100m in altitude. Units can only operate while stationary.

8.2 Capacity of the generating set

Before connecting and operating the unit, calculate the electrical power required by the units to be used (in watts)*. To ensure optimal operation, the total wattage of all equipment used at the same time must be:

- greater than 60% of the rated load for the unit (risk of insufficient load);
- less than the rated load for the unit during continuous operation (risk of overload).

If the unit is run under or over its rated load frequently or for long periods of time, it can start to wear very quickly. Damage caused in this way will not be covered by the warranty.

*This load is usually indicated in the technical specifications or on the manufacturer's plate for the equipment. Some equipment requires a higher load when starting. This minimum required power must not exceed the unit's maximum power.

8.3 Generating set identification

The identification plate for the unit (example shown below) is affixed inside one of the skirts or on the chassis.

Groupe électrogène de faible puissance - Low power generating set - Grupo eléctrogèno de baja potencia





Code (A) 3499231003091		
Desc1 (A) Inverter PRO 3000 E C5		
P max(kW) : (D)	I (A) :	U (V) : (J)
P rated (COP) (kW) (E)	I (A) : (H)	
Cos Phi : (F)	Hz : (I)	IP23M (K)
Masse (Weight) : (G)	ISO 8528 - Classe B et G1 (L)	
(M)		

SDMO INDUSTRIES – CS40047- 29801 BREST Cedex 9 – FRANCE
 Importer: Kohler Co. Carter Court 4 Davy Way - Quedgeley, Gloucestershire – UK - GL2 2DE



portable.kohler-sdmo.com

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| (A): Model | (G): Ground |
| (B): CE/EAC marking | (H): Current amperage |
| (C): Guaranteed acoustic power level | (I): Current frequency |
| (D): Maximum power | (J): Electrical voltage |
| (E): Nominal power | (K): Protection rating |
| (F): Power factor | (L): Reference standard |
| | (M): Serial number |
| | (N): UKCA marking |

Serial numbers will be required when requesting troubleshooting advice or spare parts. For your records, please enter the unit and engine serial numbers below.

Unit serial number:	Engine brand: <i>(e.g. Kohler)</i>	Engine serial number: <i>(e.g. Kohler (SERIAL NO. 4001200908))</i>
...../..... -

8.4 Specifications

Model	PERFORM 3000 XL TB UK C5
Maximum power	2800W
Rated output	2400W
Acoustic pressure at 1 m	81 dB(A)
Acoustic measurement uncertainty	0,47 dB(A)
Engine type	CH270_C5
Maintenance kit	RKS1
Fuel tank capacity	13L
Recommended fuel	Unleaded petrol
Recommended oil	10W30
Oil sump capacity	0,60 L
Oil cut-out*	O
Direct current	X
Alternating current	230V-10.4A
Circuit breaker(s)**	O
Socket type	2x2P+T -115V-16A + 1x2P+T-230V-16A
Spark plug type	330830012
Battery	x
Dimensions l x w x h	65 x 51 x 54 cm
Weight (without fuel)	47,5 kg

o: standard x: not available

*Oil cut-out: If there is no oil in the engine sump or if the oil pressure is low, the oil cut-out mechanism automatically stops the engine to prevent any damage. If this occurs, check the engine oil level and top it up if necessary before looking for any other cause of the problem.

**Circuit breaker: The generating set's electrical circuit is protected by one or more magnetothermal, differential or thermal cut-out switches. In the event of an overload and/or short circuit, the supply of electrical energy may be cut. If necessary, replace the circuit breakers in the generating set with circuit breakers with identical nominal ratings and specifications.

8.5 Recommended fuel quality

Using fuel which does not comply with the following specifications exposes the equipment to irreversible damage not covered under warranty:

- Cleanliness and quality: ensure that the petrol used does not contain water and that it is fresh and clean (not out of date or contaminated). For the
- Octane rating: minimum octane rating of 87 (R+M)/2 or minimum octane rating of 90 (RON = Research Octane Number)
- Blends: the use of unleaded petrol containing up to 10% ethyl alcohol is authorised (France: SP95-E10). It is not permitted to use unleaded petrol containing less than 90% petrol, e.g. E15, E20 or E85. Blends of methyl tert-butyl ether (MTBE) and unleaded petrol are approved (up to a maximum of 15% MTBE by volume).

However, it is strongly recommended that the same type of fuel is used throughout the complete service life of the unit. If the unit is used infrequently (less than once a month), use new fuel with each use or add a stabilizing additive to the fuel tank.

8.6 EU Declaration of Conformity

We, SDMO Industries - 270 rue de Kerervern, 29490 GUIPAVAS/CS 40047, 29801 BREST CEDEX 9 – France, hereby declare under our sole responsibility that the following generating sets:

Equipment description:	Make:	Trade name:	Type:	Serial numbers:
Generating set	KOHLER	PERFORM 3000 XL TB UK C5	3499231003572	25-2021-00000000-000 > 52-2026-99999999-999

1. Comply with the safety requirements set out in the Low Voltage Directive - **2014/35/EU** of 26 February 2014 in application of the harmonized standard EN ISO 8528-13: 2016
2. Comply with the provisions of the following Directives:
 - Machinery - **2006/42/EC** of 17th May 2006 in application of the harmonized standard EN 8528:-13: 2016
 - Electromagnetic compatibility - **2014/30/EU** of 26th February 2014 in application of the harmonized standards EN 60034-1: 2010 (COR 2010) / EN 61000-6-1: 2007 / EN 61000-6-2: 2005 (COR 2005) / EN 61000-6-3: 2007 (AMD1 2011, AMD1/COR 12) / EN 55012 : 2007 (AMD1 2009)
 - Relating to the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment - **2011/65/EU** of 8th June 2011 in application of the harmonized standard EN IEC 63000: 2018.
 - Relating to noise emission in the environment by equipment for use outdoors- **2000/14/EC** of 8 May 2000, via the compliance procedure set out in Annex VI:

Notified body:	Measured sound power level:	Guaranteed sound power level (L _{wA}):	Rated output:
CETIM, BP 67- F60304 – SENLIS – FRANCE	94,86 dB(A)	95 dB(A)	2400W

Name and address of the person authorized to create and hold the technical file:

L. ANDRIEUX, 270 rue de Kerervern, 29490 GUIPAVAS / CS 40047, 29801 BREST CEDEX 9 – France.

GUIPAVAS, 09/2023

L. ANDRIEUX
President, SDMO Industries



**UK
CA**

UK Declaration of Conformity

Name and address of the manufacturer

SDMO Industries
CS 40047
29801 BREST CEDEX 9
France
Tel : +33 2 98 41 13 88
www.kohler-sdmo.com

Name and address of the UK importer

Kohler Co.
Carter Court
4 Davy Way
Quedgeley, Gloucestershire
United Kingdom
GL2 2DE

This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer.

Object(s) of the declaration: Generating set

TYPE : DIESEL 10 LC A SILENCE UK C5

SERIAL NUMBER :25-2021-00000000-000 > 52-2026-99999999-999

The object of the declaration described above is in conformity with the relevant statutory requirements applicable to the product:

UK Legislation:

- a) S.I. 2016/1091 Electromagnetic Compatibility Regulations
- b) S.I. 2016/1101 Electrical Equipment (Safety) Regulations
- c) S.I. 2008/1597 Supply of Machinery (Safety) regulations
- d) S.I. 2001/1701 Noise Emission in the Environment by Equipment for use Outdoors
- e) S.I. 2012/3032 Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in Electrical and Electronic Equipment

References to the relevant UK designated standards used:

- a) BS EN 60034-1: 2010, BS EN 61000-6-1: 2007, BS EN 61000-6-2: 2005, BS EN 61000-6-3 : 2007 (AMD1 2011) and BS EN 55011: 2016 (AMD 1 2017, AMD 2 2021)
- b) BS EN 60204-1 : 2006 (AMD 1 2009)
- c) BS EN ISO 8528-13: 2016
- d) BS EN IEC 63000: 2018 and BS EN 50581: 2012

S.I. 2001/1701 Noise Emission in the Environment by Equipment for use Outdoors

Approved body: HORIBA MIRA Ltd.

Watling Street, Nuneaton

Warwickshire, CV10 0TU, UK

Conformity procedure :SCHEDULE 9 - Annex VI to the Directive

Measured sound power level :93,7 dBA

Guaranteed sound power level (LwA) :94 dBA

Genset rated power (Max power) :7,2 kW

Signed for and on behalf of the above-named manufacturer:

Issue in Brest on 10/26/2023

Name:L. ANDRIEUX

Function:Président, SDMO Industries



Section 9. Conditions of warranty

COMMERCIAL WARRANTY

Your unit is covered by a commercial warranty granted by *SDMO Industries*. This warranty must be applied by the distributor from which you purchased your unit, in accordance with the following provisions:

TERM:

The warranty for your unit is valid for a period of 36 months or 2000 operating hours, from the date of purchase. It applies to whichever of these thresholds is reached first. If the unit does not have a working hours counter, the number of operating hours will be deemed to be four (4) hours per day.

TERMS FOR APPLICATION OF THE WARRANTY:

The warranty starts on the date the unit was purchased by the first user. This warranty is transferred with the unit if the first user chooses to transfer it, either free or for a charge; it is valid for the remaining duration of the initial warranty, which cannot be extended.

The warranty only applies upon presentation of a legible purchase invoice, which states the date of purchase, the unit type, the serial number, and the name, address and commercial stamp of the distributor. *SDMO Industries* reserves the right to refuse to honour the warranty in the absence of documentary evidence of the date and place of purchase of the unit. This warranty entitles the holder to the repair or replacement of the unit or its components, if deemed to be defective by *SDMO Industries* after expert analysis in its workshops; *SDMO Industries* reserves the right to modify the equipment on the unit to meet its obligations. The unit or components replaced under warranty become the property of *SDMO Industries*.

LIMITATION OF THE WARRANTY:

The warranty applies to units installed, used or maintained in accordance with the documentation provided by *SDMO Industries*, and in the event of any operating defect with the unit, caused by a fault with the design, manufacture or material. *SDMO Industries* does not guarantee the performance capabilities of the unit, or its operation or reliability if it is used for specific purposes. Under no circumstances can *SDMO Industries* be held responsible for any consequential loss, whether or not arising out of material damage, which includes but is not limited to the following: Any operating losses, costs or expenses resulting from unavailability of the unit, etc. The warranty is limited to the cost related to the repair or replacement of the unit or one of its components, excluding consumables. The warranty therefore covers the costs of parts and labour, excluding travel costs. The cost of transporting the unit or one of its components to the workshops of *SDMO INDUSTRIES* or one of its approved agents shall be borne by the Customer; the "return" transport costs shall be borne by *SDMO Industries*. However, in the event that the warranty does not apply, all transport costs shall be borne by the Customer.

CASES OF EXCLUSION FROM THE WARRANTY:

Warranty exclusion applies in the following cases: damage resulting from transporting the unit; incorrect installation or installation not complying with *SDMO Industries* recommendations and/or technical and safety standards; use of non-recommended products, components, replacement parts, fuel or lubricants; incorrect use or misuse of the unit; modification or conversion of the unit or any of its components not authorized by *SDMO Industries*; normal wear and tear of the unit or one of its components; damage due to negligence, failure to monitor, service or clean the unit; force majeure, acts of God or other external causes (natural disaster, fire, impact, flooding, lightning, etc.); operation of the unit with insufficient load; inadequate storage conditions of the unit. The following components are also excluded from the warranty: the starter systems (batteries, starter motors, starter), the filters, the belts, the fuses, the switches, the lamps, the commutators, and all consumables and wearing parts.

TERMS AND CONDITIONS FOR APPLICATION:

The warranty must be applied by the distributor from which you purchased your unit. You are requested by *SDMO Industries* to locate your purchase invoice and contact the distributor or, where applicable, the Customer Service Department of *SDMO Industries*. Staff from this department can answer your questions concerning the warranty's application conditions; contact details

LEGAL GUARANTEES

Information for the consumer, who is defined as any individual acting for purposes outside of his or her trade, business, craft or profession.

SDMO Industries is liable for any conformity issues with your unit under the conditions set out in article L. 211-4 and following of the Consumer Code and for hidden defects in the sold item under the conditions set out in articles 1641 and following of the civil code.

Under the conformity guarantee:

- you have a period of 2 years from the date your unit was delivered to make a claim under the statutory conformity guarantee.
- you may choose between repair or replacement of your unit, subject to the conditions set out in article L. 211-9 of the Consumer Code.
- you are required to send proof of the existence of the conformity issue with your unit within 6 months of the item's delivery. This period is extended to 24 months from 18 March 2016; this does not apply to used items.

The statutory guarantee applies independently of the commercial warranty provided by *SDMO Industries*.

You may also decide to implement the guarantee applicable to hidden defects with your unit under the conditions set out in article 1641 of the Civil Code. If there is a hidden defect with your unit, and you are required to provide proof, you may choose between cancellation of the sale or a reduction in the sale price in accordance with article 1644 of the Civil Code.

Articles of the Consumer Code

Article L211-4

The vendor is required to deliver goods that comply with the contract and is answerable for any non-compliances existing on delivery. It is also answerable for any non-compliances resulting from packing, assembly instructions or installation when in the charge of the latter under the terms of the contract or when carried out under its responsibility.

Article L211-5

To comply with the contract, the goods must:

1. Be suitable for the use customarily expected of similar goods and, if applicable, must:

- match the description given by the Vendor and possess the qualities that the Vendor has presented to the Buyer in the form or a sample or model;
- have the qualities a Buyer can legitimately expect, considering the public statements made by the Vendor, the producer or its representative, particularly in its advertising or labeling;

2. Or alternatively, present the characteristics mutually defined by the parties or be suitable for any special purpose desired by the Buyer which has been made known to the Vendor and which the Vendor has accepted.

Article L211-12

Action arising from a non-compliance is limited to a period of two years from the date of delivery of the goods.

Article L.211-16

When, during the term of the commercial warranty granted to the Buyer when the goods were purchased or repaired, the Buyer requests a repair from the Vendor which is covered by the warranty, any period of immobilisation of seven days or more shall be added to the remaining term of the warranty. This period shall apply from the date the Buyer requests that work is performed or when the goods in question were made available for repair, if this second date precedes the request for the work to be performed.

Articles of the Civil Code

Article 1641

The vendor is bound by the warranty for any hidden defects in the item sold which make it unsuitable for its intended purpose or which limit the said purpose to such an extent that the purchaser would not have acquired it, or would only have paid a lower price had they been aware of it.

Article 1648 sub-paragraph 1

The purchaser must instigate action resulting from unacceptable defects within two years of discovering the defect.